

Le Président Bouteflika demain à Genève pour un «court séjour» médical

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, se rendra demain à Genève (Suisse) pour y effectuer ses «contrôles médicaux périodiques», a annoncé jeudi un communiqué de la présidence de la République. P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Horaires des prières

Fajr: 05h53 Dohr: 13h02
Asr: 16h10 Maghreb: 18h40 Isha: 20h00

MÉTÉO	
Alger	: 17° 05°
Oran	: 21° 05°
Annaba	: 18° 07°
Béjaïa	: 18° 09°
Tamanrasset	: 24° 14°

www.dknews-dz.com

Vendredi 22 - Samedi 23 février 2019 - 17/18 Djoumada Al-thania - N° 2146 - 6^e année - Prix: Algérie: 10 DA. France: 1€

ALGÉRIE-MONDE ARABE

L'ASBU honore le Président Bouteflika

P. 24

ALGÉRIE-CUBA

M. Ouyahia reçoit le ministre cubain du Commerce extérieur

P. 7

ALGÉRIE-PAYS BAS

Messahel: «L'Algérie, un acteur majeur dans la coopération régionale et internationale de la lutte contre le terrorisme»

P. 6

Le président du Conseil constitutionnel Tayeb Belaiz prête serment devant le Président Bouteflika

Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, a prêté serment, jeudi à Alger, devant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en application de l'article 183 de la Constitution. La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du ministre de la Justice Garde des Sceaux, Tayeb Louh, et du président de la Cour suprême, Slimane Boudi. A cette occasion, M. Belaiz a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance dont il l'a investi en le nommant à ce poste. «Je suis très honoré par la confiance que vous avez placée en moi à plusieurs reprises, en me nommant à des postes de responsabilité.

P. 24



PRÉSIDENTIELLE 2019

Le Conseil constitutionnel rappelle les conditions de candidature et les délais de dépôt des dossiers

P. 3

ÉNERGIE

M. Bedoui: «La raffinerie de Sidi R'cine (Baraki) renforcera les capacités de production nationale»

P. 4

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA:

«La hausse du coût du hadj 2019 ne dépassera pas les 50.000 dinars»

P. 24

SANTÉ

BOUMERDES: 97 cas de gastroentérite signalés dans la commune d'Amal

P. 9

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS / AL-ISMAÏLY - CS CONSTANTINE:
Les «Sanafir» pour reprendre le leadership

Le CS Constantine tentera de se replacer en tête du groupe C de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, en défiant aujourd'hui les Egyptiens d'Al-Ismaïly au stade Borg El-Arab d'Alexandrie à huis clos (17h00), en match comptant pour la mise à jour de la 3e

P. 21

DU 21 FÉVRIER AU 26 OCTOBRE

Des réductions de 55% sur tous les vols d'Air Algérie vers l'étranger

P. 7

MDN

FORCES AÉRIENNES: Des efforts «substantiels» pour la formation des personnels qualifiés

P. 3

CE MATIN AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Les défis de la lutte contre la corruption et l'avenir du développement économique»

Le Forum de DK News, reçoit ce matin à partir de 10h30, M. Zermane Khoutir, président de l'Académie nationale de lutte contre la corruption, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur le thème : «Les défis de la lutte contre la corruption et l'avenir du développement économique».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



Horaire des prières

Vendredi 17- Samedi 18 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:53
Dohr	13:02
Asr	16:10
Maghreb	18:40
Isha	20:00



CE MATIN À AÏN TÉMOUCHENT Conférence régionale des bureaux de wilaya de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera, aujourd'hui à partir de 9h30 à la bibliothèque Malek-Bennabi de Aïn Témouchent, la conférence régionale des bureaux de wilaya de l'Ouest.



MARDI À L'AURASSI Forum d'affaires algéro-roumain

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales algéro-roumaines, un Forum d'affaires entre les opérateurs économiques roumains et



leurs homologues algériens, sera organisé mardi 26 février à partir de 9h à l'hôtel El Aurassi (Alger). La délégation roumaine sera composée d'entreprises actives dans les domaines des Mines, les TIC, l'agroalimentaire, la pièce détachée et les sous-ensembles. La visite de cette délégation aura pour objectif de discuter des opportunités d'investissement présentes en Algérie et pour l'établissement de partenariat gagnant-gagnant dans les secteurs susmentionnés.

COMMERCE Djellab à Aïn Defla

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration du nouveau marché de gros de fruits et légumes dans la commune de Bourached.



TAMANRASSET Séminaire sur le rôle de la Base sud dans le nord du Mali lors de la Guerre de libération



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui dans la wilaya de Tamanrasset, l'ouverture des travaux du sixième séminaire national sur le rôle de la Base Sud dans le nord du Mali durant la guerre de la Libération nationale sous le commandement de Si Abdelkader El Mali.

DEMAIN À CONSTANTINE Coup d'envoi de la 2^e session de la rentrée professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, M. Mohamed Mebarki, donnera demain à partir de la wilaya de Constantine, le coup d'envoi de la 2e session de la rentrée professionnelle.

SALLE IBN KHALDOUN Célébration de la Journée nationale de La Casbah

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 20h, à la salle Ibn Khaldoun, un grand spectacle de musique chaâbi qui verra la participation de Nasreddine Kaliz, Didine Karoum, Noureddine Allan, Reda Laâla, Yousfi Lazizi.



Météo

	Max	Min
Alger	17°	05°
Oran	21°	05°
Annaba	16°	07°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	24°	14°

LE 26 FÉVRIER À L'OPÉRA D'ALGER Spectacle du ballet de Saint- Pétersbourg

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih organise mardi 26 février à partir de 19h30, un spectacle exceptionnel intitulé «Le lac des cygnes» avec la participation du Ballet de Saint-Pétersbourg et l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.

HÔTEL MERCURE Rencontre d'experts en oncologie « Onco'nect les Experts»

Merck, acteur majeur dans le domaine des sciences et des technologies, organise aujourd'hui à l'hôtel Mercure, la première session d'une série de rencontres et d'échanges entre les experts de l'oncologie en Algérie qui permet de faire le point sur l'innovation et la personnalisation du traitement dans les cancers colorectaux métastatiques. Cette rencontre scientifique intitulée, «Onco'nect les Experts», regroupera plus de 450 praticiens entre oncologues, chirurgiens, anatomopathologistes et radiothérapeutes, autour du thème «Innovation et personnalisation du traitement dans les cancers colorectaux métastatiques».

CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Rencontre avec Mustapha Ayad

Dans le cadre de son programme «ECHO de plumes théâtrales», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau de l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri, une rencontre avec le réalisateur Mustapha Ayad.

DEMAIN À LA SAFEX Forum d'affaire algéro-mauritanien



Dans le cadre de la continuité des événements économiques organisés en Mauritanie et suite à l'ouverture du passage frontalier terrestre avec ce pays et les recommandations issues de la 2eme session du Conseil d'hommes d'affaires Algéro-Mauritanien, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise dimanche 24 février à partir de 09h30 à la SAFEX, un forum d'affaires algéro-mauritanien.

Ce forum d'affaires constitue une véritable opportunité pour les hommes d'affaires algériens souhaitant conquérir le marché mauritanien et celui des pays voisins et développer des relations partenariales et d'investissement avec leurs homologues mauritaniens.

MERCREDI AU CHU D'ORAN Rencontre sur «L'éthique dans la nouvelle loi sanitaire»

Une rencontre axée sur les aspects éthiques de la nouvelle loi sanitaire est prévue le 27 février au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHU/O). La manifestation entre dans le cadre du cycle de conférences/débat organisé par l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES). Une centaine de jeunes praticiens sont attendus à cette session qui sera animée par des médecins légistes et un juriste sous le thème générique «Les aspects éthiques, bioéthiques et déontologiques de la nouvelle loi sanitaire algérienne».

CE MATIN À L'ESAA Journée d'étude sur «La confiance entre e-Opérateurs et e-Consommateurs»

L'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise ce matin à partir de 8h30, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), une Journée d'étude qui aura pour thème : «Etablir un lien de confiance entre e-Opérateurs et e-Consommateurs». Cette Journée sera marquée par plusieurs interventions d'experts et opérateurs e-Marketing & Médias.

PRÉSIDENTIELLE 2019: Le Conseil constitutionnel rappelle les conditions de candidature et les délais de dépôt des dossiers



Le Conseil constitutionnel a rappelé, jeudi dans un communiqué, les conditions de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril 2019 et les délais de dépôt des dossiers.

«Faisant suite au communiqué n° 01 du Conseil constitutionnel du 23 janvier 2019 portant conditions de candidature à l'élection présidentielle, le Conseil constitutionnel rappelle aux candidats à la Présidentielle du 18 avril que les conditions de candidature sont fixées à l'article 87 de la Constitution, renvoyant à d'autres conditions dans la loi organique 10-16 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment en ses articles 139 et 142», précise le communiqué.

Selon la même source, l'article 139 de la loi organique suscitée fait obligation au candidat de déposer un dossier constitué des pièces suivantes:

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.
- Un extrait du casier judiciaire n° 3 de l'intéressé.
- Une photographie récente de l'intéressé.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine du conjoint de l'intéressé.
- Un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le conjoint jouit uniquement de la nationalité algérienne.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine du père de l'intéressé.
- Un certificat de nationalité algérienne d'origine de la mère de l'intéressé.
- Une copie de la carte d'électeur

de l'intéressé.

- Une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix (10) ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé.

- Une attestation d'accomplissement ou de dispense du service national pour les candidats nés après 1949.

- Les signatures prévues à l'article 142 de la présente loi organique,

- Une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays. (Le candidat doit publier dans deux quotidiens nationaux l'un en langue nationale officielle et justifier ces cette publication)

- Une attestation de participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942.

- Une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution du 1er novembre 1954.

- Un engagement écrit et signé par le candidat portant sur:

- * La non utilisation des composantes fondamentales de l'identité nationale dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe.

- * La préservation et la promotion de l'identité nationale dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe.

- * Le respect et la concrétisation des principes du 1er novembre 1954.

- * Le respect de la Constitution et des lois en vigueur et l'engagement de s'y conformer.

- * La consécration des principes de pacifisme et de la réconciliation nationale.

- * Le rejet de la violence comme moyen d'expression et/ou d'action politique et d'accès et/ou de maintien au pouvoir et sa dénonciation.

- * Le respect des libertés individuelles et collectives et le respect des droits de l'Homme.

- * Le refus de toute pratique féo-

dale, régionaliste et népotique.

- * La consolidation de l'unité nationale.

- * La préservation de la souveraineté nationale.

- * L'attachement à la démocratie dans le respect des valeurs nationales.

- * L'adhésion au pluralisme politique.

- * Le respect de l'alternance démocratique au pouvoir par la voie du libre choix du peuple algérien.

- * La préservation de l'intégrité du territoire national

- * Le respect des principes de la République

- Le contenu de cet engagement écrit doit être reflété dans le programme du candidat prévu à l'article 176 de la présente loi organique. Outre ces conditions, l'article 142 de la dite loi stipule que le candidat doit présenter:

- Soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'Assemblées populaires communales, de wilaya (APC et APW) ou parlementaires, et réparties au moins à travers 25 wilayas,

- Soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale et ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 500.

- Les signatures sont portées sur un imprimé individuel et légalisées auprès d'un officier public. Lesdits imprimés sont déposés en même temps que l'ensemble du dossier de candidature.

Le Conseil constitutionnel rappelle que le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection du président de la République est fixé au 3 mars 2019 à minuit.

Le dossier de candidature doit être déposé par le candidat en personne, après rendez-vous convenu auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel, contre accusé de réception, tous les jours y compris les vendredis et samedis.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur rendez-vous pris au préalable sur les deux numéros ci-après 021790088, 021790041. Pour plus d'informations, les citoyens sont invités à consulter le site électronique du Conseil constitutionnel «<http://www.conseil-constitutionnel.dz>».

FORCES AÉRIENNES: Des efforts «substantiels» pour la formation des personnels qualifiés (MDN)



Le commandement des Forces aériennes a consenti des efforts «substantiels» dans le domaine de la formation des personnels afin de disposer d'une ressource humaine «qualifiée», a indiqué jeudi à Alger, le commandant de ces Forces, le général-major, Hamid Boumaïza.

«Conscient de l'importance des progrès réalisés dans le domaine de l'aéronautique, le commandement des Forces aériennes a consenti des efforts substantiels dans le domaine de la formation des personnels, en vue de disposer d'une ressource humaine qualifiée pour exécuter les missions aussi nombreuses que diverses, assignées à la composante aérienne de l'ANP», a déclaré le général-major Boumaïza, dans une allocution d'ouverture des journées portes ouvertes de trois jours sur les Forces aériennes à l'Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique, de Dar El-Beïda.

Lu en son nom par le commandant Air/1ère Région militaire, le général Salah Chekkel, le commandant des Forces aériennes a souligné que ces efforts conjugués aux mesures prises pour l'amélioration de la gestion, la consolidation de la chaîne de maintenance et la modernisation des matériels aéronautiques, visent à «restituer à notre nation une arme aérienne performante».

Le responsable militaire a, à ce propos, fait savoir que les journées portes ouvertes sur les Forces aériennes, ont pour objectif de «consolider les liens avec les citoyens et de leur donner un aperçu sur une partie des matériels pédagogiques et didactiques mis à la disposition des

écoules militaires».

Il a estimé que les portes-ouvertes seront l'occasion aux visiteurs notamment aux jeunes désireux rejoindre les rangs de l'ANP, d'avoir un aperçu sur les différentes spécialités aéronautiques dispensées dans leurs différents établissements de formation.

Par ailleurs, et après avoir eu droit à un exposé sur les activités au sein de l'Ecole et un reportage filmé sur l'armée de l'air algérienne, les journalistes ont été conviés à visiter les salles de cours et les différents laboratoires, en présence notamment du général Chekkel et du commandant de l'Ecole, le général Mohamed Fraoucen.

La visite guidée a été également l'occasion pour les médias d'avoir une présentation statique du système balisage pour hélicoptère et d'une station météorologique automatique tactique et ce, avant de visiter le stand sur l'histoire des Forces aériennes et de l'Ecole.

A noter que l'ESTAA pour mission principale d'assurer la formation supérieure universitaire d'officiers de carrière notamment ceux issus de pays «frères et amis». Elle dispense également une formation de spécialisation et de qualification au profit des officiers du Commandement des Forces aériennes et ceux appartenant à d'autres structures du MDN.

L'accès à l'Ecole est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat série mathématiques, techniques mathématiques ou sciences expérimentales de l'année en cours, avec la mention assez bien au moins. Ces derniers doivent être célibataires et ayant une bonne condition physique, a-t-on précisé.

Sellal appelle les directeurs de campagne du candidat Bouteflika à respecter «tous les candidats»

Le directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika a appelé, jeudi à Alger, les directeurs de campagne au niveau des wilayas à «respecter tous les candidats, s'en tenir aux lois de l'Etat et à ne pas verser dans des polémiques qui ne servent pas le pays». Présidant une réunion regroupant l'ensemble des directeurs de campagne du candidat Bouteflika au niveau des 48 wilayas, M. Sellal a mis l'accent sur la nécessité de respecter tous les candidats, soulignant l'impératif d'éviter de verser dans la polémique qui ne sert pas le pays, à faire preuve de sincérité et à s'en tenir aux lois de la République». Après avoir mis en avant l'importance de «mener une campagne électorale au niveau des wilayas qui soit à la hauteur de la réputation et du parcours du candidat Bouteflika», M. Sellal a rappelé les réalisations du président Bouteflika, notamment l'édification des fondements de l'Etat, les droits de la femme, la paix et la réconciliation nationale, l'enseignement supérieur, la formation pro-

fessionnelle, l'habitat et les réformes politiques et économiques ayant consolidé la puissance de l'Algérie au double plan, régional et international. S'agissant de l'opération de collecte des signatures au profit du candidat Bouteflika, le directeur de campagne a fait savoir que les signatures ont dépassé les chiffres réalisés en 2014», mettant en avant «l'engouement de toutes les franges du peuple algérien, les partis de l'Alliance présidentielle en sus de 20 autres formations politiques soutenant M. Bouteflika». A ce propos, l'ancien Premier ministre a affirmé qu'«aucun citoyen n'a été obligé de signer ces formulaires», relevant que «cette opération a été accueillie favorablement, ce qui présage d'une participation positive à la prochaine présidentielle». La Conférence des consensus national que M. Bouteflika compte organiser, s'il est élu sera «ouverte à toutes les parties afin de sortir avec des réformes consensuelles», a soutenu M. Sellal.

APS

TLEMCCEN

Arrestation de 3 narcotrafiquants en possession de 19 kg de kif traité

Trois narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 19 kilogrammes de kif traité lors d'une opération menée, jeudi à Tlemcen, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale a arrêté, le 21 février 2019, à Tlemcen (2e Région militaire), trois (3) narcotrafiquants en leur possession dix-neuf (19) kilogrammes de kif traité, alors que des détachements combinés de l'ANP ont saisi à Blida (1ère Région militaire) et Skikda (5ème Région militaire),

959 comprimés psychotropes», précise la même source. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont saisi 15.457 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf (5ème Région militaire), tandis que d'autres détachements ont arrêté 33 orpailleurs à Djanet (4ème Région militaire) et Tamanrasset (6ème Région militaire), et saisi 17 pompes électriques, 11 broyeurs de pierres, 3 marteaux piqueurs, 3 groupes électrogènes, 2 fusils de chasse, 2 paires de jumelles et 2 motocyclettes», ajoute le MDN. Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des éléments des Gardes-côtes «ont appréhendé 19 émigrants clandestins à bord d'une embarcation de construction artisanale à El-Tarf (5ème Région militaire)», conclut le communiqué.

ENERGIE:

Bedoui: «La raffinerie de Sidi R'cine (Baraki) renforcera les capacités de production nationale»

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé, jeudi à Alger, que la remise en service de la raffinerie de Sidi R'cine (Baraki) à Alger renforcera les capacités nationales de production de produits pétroliers raffinés, notamment l'essence et le mazout, et permettra de réduire la facture d'importation avec des perspectives d'exportation.

La modernisation de cette usine suivant les normes internationales de qualité et de sécurité permettra d'augmenter sa capacité de production pour atteindre 3,645 millions de tonnes par an, soit une hausse de 35% par rapport à avant sa réhabilitation, a indiqué le ministre lors de la cérémonie d'inauguration.

Rappelant les différentes réalisations accomplies dans le secteur de l'Énergie à la faveur du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le renforcement de la sécurité énergétique en Algérie et la diversification de ses ressources, y compris les énergies renouvelables, M. Bedoui a salué les efforts déployés, particulièrement par les compagnies nationales, en matière de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation énergétique.

«Des valeurs à ancrer dans les esprits, notamment de nos enfants parmi la génération montante», a-t-il insisté.

«Nous pouvons être fiers des réalisations du géant Sonatrach, en Algérie et dans le continent africain grâce au soutien constant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à notre entreprise nationale et l'ouverture de perspectives pour elle à l'étranger», a affirmé le ministre mettant en avant «l'apport des compétences nationales sur lesquelles elle s'appuie parmi les diplômées de nos universités et instituts, qui ont démontré haut la main le génie du jeune algérien pour atteindre ses objectifs, quelles que soient les circonstances et les difficultés, et comment pourrait-il en être autrement alors qu'ils sont les petits-enfants de ceux qui ont déclenché la plus glorieuse Révolution de notre histoire contemporaine», a dit M. Bedoui.

Soulignant «les sauts qualitatifs opérés par l'Algérie sous la conduite du Président Bouteflika dans tous les domaines, particulièrement en développement humain où notre pays



occupe, désormais, des places avancées au niveau mondial et se place en tête au niveau régional», le ministre de l'Intérieur a précisé que cet exploit «loin d'être fortuit, est le fruit d'une stratégie intégrée, dont la priorité première était et demeure notre sécurité et notre stabilité».

«Après avoir déjoué les plans de hordes barbares et leurs soutiens de saper les fondements de l'Etat et mettre en échec les tentatives visant nos installations énergétiques stratégiques, l'Algérie est sortie encore plus forte de la crise» qu'elle a traversée, a soutenu M. Bedoui affirmant que «partant, ca ne sert à rien d'essayer de décourager les volontés et de semer le désespoir parmi nos jeunes».

«Nous sommes résolus à poursuivre le processus de construction et d'édification et nous ne permettrons à personne de nuire aux acquis que nous avons réalisés, génération après génération, au profit de tous nos citoyens», a-t-il mis en garde.

Revenant sur cette inauguration, le ministre a affirmé que la raffinerie de Sidi R'cine contribuera au renforcement du développement local au niveau de la commune de Baraki et sa périphérie, qualifiant cette réalisation

de «signe fort de la révolution de développement que connaît notre pays, notamment dans les régions ayant souffert des affres du terrorisme aveugle».

«Le sourire, la vie et l'espoir sont revenus, Dieu merci, et ce grâce à la Réconciliation nationale, soupape de sécurité de notre épanouissement et progrès aujourd'hui», a-t-il estimé.

Soulignant, également, que cette usine «contribuera à la consolidation de la dynamique de développement, sans précédent, que vit la capitale du pays et garantira son approvisionnement permanent en produits énergétiques, d'autant qu'elle s'appuie à réceptionner des infrastructures économiques stratégiques dans le cadre de la concrétisation de son Plan stratégique à l'horizon 2035, et sa promotion au niveau des grandes métropoles en termes de services intelligents et de qualité».

A ce propos, M. Bedoui a évoqué la nécessité d'adapter notre législation aux mutations que connaissent les grandes capitales du monde, annonçant que «le Statut particulier de la wilaya d'Alger verra le jour bientôt conformément à la vision du président de la République d'une capitale développée et intelligente».

BARRAGE MEXA : Transfert de l'excédent d'eau brute aux unités industrielles des régions dans l'Est du pays



Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi a indiqué jeudi à El Tarf que «l'excédent des eaux brutes du barrage Mexa de la commune de Bougous sera transféré prochainement aux unités industrielles implantées dans les wilayas de l'Est du pays».

S'exprimant lors d'un point de presse tenu au siège de la wilaya, le ministre a précisé que ce transfert d'eau est destiné à l'industrie de transformation du phosphate et la production d'acides d'ammoniac dans les wilayas de Skikda, Tébessa, Annaba et souk Ahras, précisant que la démarche s'inscrit dans la stratégie de diversification de l'économie nationale, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il a déclaré que ce transfert de l'excédent des eaux brutes évitera également à la région d'El Tarf toute éventuelle inondation.

Rappelant la décision du gouvernement de créer 50 zones d'activités dans la wilaya d'El Tarf, le ministre a souligné la concrétisation dans cette wilaya de 686 projets pour un investissement global de 265 milliards DA ayant créés 12.000 emplois dans divers secteurs notamment de l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et de la bâtiment.

Accompagné du wali, le ministre avait inspecté les travaux d'aménagement de la plaine d'El Tarf dans la localité de Bougous ainsi que ceux de la zone industrielle de Metrouha avant de rencontrer les investisseurs de la wilaya.

Le ministre dès l'Industrie et des Mines devra poursuivre sa visite de travail en inspectant entre autres, une briqueterie dans la commune de Bouteldja, en plus d'une unité spécialisée dans les production pharmaceutique dans la commune de Zerizer.

Ould Kaddour : La raffinerie de Sidi R'cine d'Alger est un «énorme acquis»

La réception jeudi de la raffinerie de Sidi Arcine (Alger) constitue un «acquis énorme» pour l'Algérie dans la mesure où elle pourrait passer d'un statut d'importateur de produits raffinés à celui d'exportateur à partir de 2021, a affirmé le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

La raffinerie de Sidi Arcine, constitue un «acquis énorme pour l'Algérie qui ne recourra plus à l'importation de produits raffinés, mais pourra, par contre, en exporter à partir de 2021», a indiqué M. Ould Kaddour, lors de la cérémonie d'inauguration de la raffinerie de Sidi Arcine, ayant connu une opération de modernisation.

«Nous avons mis beaucoup de temps pour relever le défi de réaliser ce projet, cependant, nous avons appris beaucoup de choses en termes de respect des délais de réalisation, de coûts et de qualité», a-t-il ajouté.

A une question de la presse sur l'échéance de l'ouverture des plis du projet de réalisation d'une raffinerie à Hassi Messaoud, M. Ould Kaddour a indiqué que «cela se fera bientôt», sans donner plus d'informations.

S'agissant des changements opérés dernièrement au sein de Sonatrach, il a expli-

qué que cela s'inscrivait dans le cadre du rajeunissement des effectifs du groupe, déplorant l'interprétation négative que certains médias ont donnée à ces changements : «C'est une spéculation qui n'a aucun sens».

A noter que le coup d'envoi de cette nouvelle infrastructure a été donné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et le P-dg de Sonatrach, et ce, en présence du Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et du Wali délégué de la circonscription de Beraki.

D'un coût d'investissement de 1,5 milliard de dollars, cette nouvelle raffinerie permettra d'augmenter les capacités de production de carburant de 3,6 millions de tonnes à 5,4 millions de tonnes par an, a précisé le vice-président de l'activité commercialisation à Sonatrach, Ahmed Mazighi. Selon ce responsable, la réhabilitation de la raffinerie d'Alger s'inscrit dans un programme de réhabilitation des raffineries du Nord, a souligné M. Mazighi.

Ainsi, pour répondre aux besoins nationaux en produits dérivés du gazoil, Sonatrach avait lancé en 2008 un vaste programme de développement de l'indus-

trie du raffinage. Ce programme est scindé en deux axes à savoir la réhabilitation des vieilles raffineries pour augmenter les capacités installées, ainsi que la réalisation d'autres, afin de relever les capacités de production et de traitement des produits dérivés pour répondre aux besoins nationaux, et en exporter les excédents.

Le plan de réhabilitation qui concerne les raffineries du Nord (Alger, Arzew et de Skikda) vise à fiabiliser la capacité existante, augmenter la capacité de traitement primaire de plus de 3,8 millions de tonnes par an, entre 2012 et 2019.

Il vise également à accroître la part relative de la production de carburants (essence et gasoil) par rapport aux produits primaires (naphta et fuel) et à adapter l'outil de production aux normes de consommation européenne (Euro V) aux normes de sécurité industrielles et aux normes environnementales, a ajouté M. Mazighi. Expliquant la réhabilitation de la raffinerie d'Alger, le même responsable a d'abord rappelé que le français Technip avait remporté en décembre 2010 le contrat pour la réhabilitation de la raffinerie de Sidi Arcine. D'une durée de 38 mois et d'un montant d'environ 963 millions de dollars hors taxes, il prévoyait que le

groupe français réhabilite en partie l'installation pour augmenter de 35% sa capacité de production et lui permettre de produire des carburants aux normes internationales. Toutefois, le groupe Sonatrach avait résilié en juin 2015 et de façon unilatérale ce contrat mettant en cause le français Technip qui n'a pas respecté ses engagements. La Compagnie Sonatrach avait ainsi attribué le projet au groupe China petroleum Engineering and Construction (CPECC) en 2016, dont le contrat est estimé à 45 milliards de dinars.

Cette raffinerie permettra ainsi de résorber quasiment le déficit en essence, estimé à 1,4 millions de tonnes, à partir du 2ème semestre 2019.

«L'Algérie n'importera plus d'essence à partir du second semestre 2019», a indiqué M. Mazighi, en soulignant qu'à partir de cette échéance, l'outil de production sera adapté aux normes de consommation européennes de consommation (Euro V) et aux normes de sécurité industrielle et environnementales.

Outre la réhabilitation de la raffinerie d'Alger, l'Algérie compte réaliser de nouvelles raffineries à savoir la raffinerie de Hassi Messaoud et celle de Batna.

AGRICULTURE: La valeur de la production agricole nationale a atteint plus de 3.000 milliards DA l'an dernier

La valeur de la production agricole nationale a atteint, l'an dernier, plus de 3.000 milliards DA, a indiqué jeudi à Mostaganem le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui.

Intervenant lors d'un colloque national sur la filière maraîchère, organisée à l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem, le ministre a souligné que la production nationale végétale et animale a atteint, en 2018, plus de 3.000 milliards DA dont 29 % pour le maraîchage.

La production nationale de maraîchage a augmenté 5 à 6 fois plus dans les vingt dernières années et pas seulement pour ce qui est de la pomme de terre et de la tomate mais d'autres variétés qui ne sont plus importées de l'étranger, a-t-il fait savoir, signalant que cette a atteint, l'année dernière, 152 millions de quintaux contre 38 millions qx en 2000, relevant le ratio de consommation à 320 kg/an par personne.

La production nationale de pomme de terre est passée de 12 millions qx en 2000 à 47 millions qx en



2018, celle de la tomate de consommation de 4 millions à 14 millions qx à la même période, a indiqué Abdelkader Bouazgui.

Il a par ailleurs affirmé que le secteur agricole a franchi, dans les vingt dernières années de grandes étapes et a connu une mue quantitative et qualitative et une diversification du produit. «Aujourd'hui nous n'importons plus de fruits et de légumes et nous exportons même de petites

quantités», a-t-il déclaré. Par la même occasion, le ministre a appelé les agriculteurs à produire 10 à 15 % plus pour doubler les capacités d'exportation dans les prochaines années, surtout que les produits algériens ont une bonne place sur les marchés européens et d'autres, soutenant que la filière maraîchère sera le fer de lance de l'agriculture et de l'économie en Algérie.

Abdelkader Bouazgui a

inspecté, lors de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, la ferme pilote de l'arganier relevant de la fondation méditerranéenne de développement durable «Djanattu El Arif» à Debdaba (commune de Sayada), ainsi qu'une exploitation agricole de production de plants et arbustes pour une capacité de 130 millions d'arbustes par an et la forêt de divertissement et de repos d'El Fnar (Phare) dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, d'un coût de réalisation de 790 millions DA. La wilaya de Mostaganem occupe la 4e place au niveau national en terme de valeur de production nationale (121 milliards DA) et la 14e en terme de croissance avec 9,6 % pour une production de plus de 15 millions qx de produits végétaux et animaux dont 11 millions qx de maraîchage.

HABITAT: Béjaia: 5 milliards de dinars pour la viabilisation du nouveau pôle urbain d'Ighzer Azarif

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a mobilisé une enveloppe de cinq milliards de dinars destinée à prendre en charge la viabilisation du nouveau pôle urbain d'Ighzer Azarif, situé dans la circonscription de Oued Ghir, à 12 km à l'ouest de Béjaia, a annoncé jeudi à Béjaia le premier responsable du secteur, Abdelwahid Temmar.

Le site qui s'étale sur 250 hectares, accueille un gigantesque chantier, pour l'implantation de plus de 16.000 logements dont 6.000 déjà achevés, s'affiche doré et déjà comme une nouvelle ville et une extension naturelle à la ville de Béjaia, qui fait face, depuis quelques années, à une saturation avérée faute de disponibilité foncière dans ses limites géographiques.

«C'est une nouvelle ville qui va accueillir pas moins de 80.000 habitants. Et c'est une belle zone (construite sur le haut des collines).

Il faut la réussir», a souligné le ministre, tout en insistant sur la qualité à y observer dans la réalisation

autant des logements que des équipements publics. Cette enveloppe, ou autorisation de programme du département ministériel de l'Habitat, vient dans cet objectif, a assuré le ministre qui, détaillant l'éventail de ce financement, a fait cas notamment de la prise en charge de l'essentiel des coûts qui seront induits par la réalisation des aménagements, en l'occurrence l'eau, l'électricité, le gaz et la prise en charge de l'assainissement et des rejets. Le ministère de l'Habitat qui y joue un rôle pivot sur le site, n'est pas seul pour autant, a relevé M. Temmar. Il indiquera que les ministères de l'Hydraulique et de l'Énergie ont décidé d'apporter leur contribution matérielle et technique, chacun en ce qui le concerne, pour hâter l'achèvement du projet.

«Désormais, il n'y a plus de contraintes majeures», a indiqué le ministre, exhortant les techniciens en place, à «faire vite et bien» en se fixant comme objectif de livrer aux citoyens demandeurs les premiers

logements viabilisés dès l'été prochain. En fait l'achèvement de ce gigantesque projet, par delà son impact social et économique, est ardemment attendu pour libérer les moyens qu'il mobilise et leur re-ventilation sur un autre site de même nature, celui de Sidi-Bouderham, à la périphérie ouest de Béjaia, siège d'un chantier d'une consistance de 9.000 logements. Les retards enregistrés dans les travaux en raison, a-t-on relevé, d'un manque de moyens et d'entreprises de réalisation, tous focalisés sur Ighzer Azarif.

Le ministre a tenu une réunion à huis clos avec ses cadres centraux et locaux afin de décider d'un planning et des opérations à engager en priorité sur l'un et l'autre des deux sites et du suivi à faire. Durant cette visite le ministre a fait le point également sur le logement rural et les besoins de la wilaya en la matière, la formule y connaissant un vif succès.

M. Temmar a passé également en revue plusieurs structures dépendant de son département ministériel.

TOURISME: Des réductions de 55% sur tous les vols d'Air Algérie vers l'étranger du 21 février au 26 octobre

La Compagnie aérienne «Air Algérie» vient de lancer une promotion spéciale portant sur des réductions de 55% sur tous ses vols vers l'étranger à partir de l'Algérie, a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise.

Des réductions de 55% sont appliquées dès aujourd'hui et jusqu'au 26 octobre prochain sur les prix de tous les vols d'Air Algérie en partance des aéroports du pays vers l'international, a indiqué à l'APS le porte-parole et responsable de la communication de la Compagnie, Amine Andaloussi, en

marge de l'ouverture, jeudi, de la 10ème édition du Salon «SIAHA 2019».

«C'est un tarif promotionnel que nous offrons à nos clients sur une période assez longue au niveau de toutes nos agences sur le territoire national et ce, dans un souci de se rapprocher davantage de ces derniers et leur garantir les meilleurs services», a-t-il souligné.

La Compagnie «Air Algérie» a réalisé un chiffre record de 6,5 millions de voyageurs transportés en 2018.

«Nous venons de gagner plus de parts du marché», a déclaré M. Andaloussi,

relevant que des études sont en phase de finalisation pour créer de nouvelles destinations, en l'occurrence Libreville (Gabon) et Douala (Cameroun), alors que la ligne Alger-Charleroi (Bruxelles) a été ouverte en décembre dernier.

Le Salon «SIAHA 2019» a vu l'ouverture des pavillons du Salon international du tourisme, des voyages et des transports et du Salon international des équipements et services pour hôtels et restauration.

Plus de 280 participants d'Algérie (en force), Tunisie, Maroc, Turquie,

PARLEMENT: 1800 logements en cours de réalisation par le FNPOS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a indiqué, jeudi à Alger, que le programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) prévoit la réalisation d'un total de 24.136 logements au niveau national, dont 1.806 unités sont en cours de réalisation et 962 autres en voie de lancement. Répondant à une question du député Hadj Hamadache (FLN), lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, sur les procédures relatives au FNPOS, le ministre a précisé que le nombre de logements réalisés au niveau national par le FNPOS, de 1998 à 2018, s'élève à 21.368, outre 1.806 unités en cours de réalisation et 962 autres en voie de lancement, soit un total de 24.136 logements. Ces logements sont destinés aux travailleurs salariés et aux retraités adhérents du Fonds qui contribuent à son financement, a-t-il dit, ajoutant que le montant totalisé par le Fonds grâce aux cotisations de ses adhérents, depuis sa création jusqu'à 2018, est estimé à «156 milliards de DA». Evoquant les raisons du retard accusé dans la distribution de certains logements finis, M. Zemali a cité «la longue période consacrée à l'opération d'établissement des listes des bénéficiaires dans certaines wilayas, ayant impacté l'opération de distribution», ajoutant que «les listes avaient été établies par les commissions de wilayas spécialisées et approuvées par les commissions centrales ad hoc relevant du Conseil d'administration du FNPOS, lesquelles sont indépendantes de l'administration du fonds, ce qui a nécessité beaucoup de temps pour finaliser cette opération, en vue de réduire le nombre des recours».

Il a souligné, par ailleurs, que le FNPOS «n'a pas été créé pour régler le problème du logement mais pour contribuer à la réalisation de logements ou accorder des aides pour les acquérir notamment l'aide au logement rural, et ce selon ses capacités».

En réponse à une question du député Khelifa Benslimane (Front El-Moustakbal), concernant la situation des travailleurs à temps partiel, M. Zemali a indiqué que le travail à temps partiel (TTP) est une forme de travail réglementaire, en vertu des dispositifs de l'article 12 de la loi n° 11-90 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, qui prévoit entre autres l'établissement d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD), ajoutant que le travailleur à temps partiel «a les mêmes droits et devoirs que le travailleur à temps plein». Evoquant les réalisations en matière d'emploi en général, le ministre a fait état de 7 millions de postes d'emploi créés entre 1999-2018, dont 3,8 millions dans le cadre du placement classique et plus de 1,7 million dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), outre plus d'un (1) million de postes dans le cadre de la création de micro-entreprises».

Concernant le DAIP, lancé en 2008, M. Zemali a fait savoir que 400.000 jeunes bénéficient actuellement de ce dispositif, précisant que le secteur veille à trouver les moyens à même d'assurer leur insertion permanente dans le monde du travail. En réponse à une question du député Ahmed Taleb Abdallah (PJ) sur la situation de l'emploi dans le sud du pays, le ministre a évoqué la création d'une commission intersectorielle au niveau des wilayas, composée de tous les secteurs concernés par l'emploi, outre la mise en place de mesures à même de conférer davantage de transparence à la gestion des offres et des demandes d'emploi et le renforcement du contrôle du respect, par les entreprises, de la législation et de la réglementation en vigueur, dans le domaine de l'emploi. 11.844 procès verbaux d'infraction ont été établis en 2018 contre des entreprises et des sociétés à travers ces wilayas. Suite à l'application de ces mesures, «une amélioration notable a été relevée quant à la qualité de prise en charge du dossier de l'emploi dans le sud du pays», a indiqué M. Zemali, estimant que les perspectives de l'emploi «ne se limitent pas au domaine des hydrocarbures, mais s'étendent au monde de l'entrepreneuriat, des différentes industries, de l'agriculture, des métiers, des services et autres».

ALGÉRIE - PAYS - BAS

M. MESSAHEL À LA HAYE: L'Algérie, un gage de stabilité et de sécurité régionales

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a animé jeudi à La Haye (Pays-Bas) une conférence sur l'approche algérienne en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme et son impact sur la sécurité régionale, durant laquelle il a souligné que l'Algérie «est un gage de stabilité et de sécurité régionales».

M. Messahel, qui effectue une visite de travail aux Pays Bas, a lors de cette conférence, animée à l'Institut néerlandais des relations internationales «Clingendael Institute», devant un panel d'experts, indiqué que «l'Algérie ne ménage aucun effort pour contribuer autant que faire se peut à l'avènement de la paix, la sécurité et la stabilité dans sa région qui connaît, depuis quelques années déjà, un haut niveau d'instabilité, d'insécurité et une grande volatilité, notamment en Libye et dans la bande sahélo-saharienne», ajoutant que ces efforts restent «basés sur des principes clairs, de non-ingérence, d'équidistance et d'appropriation par les acteurs eux-mêmes des processus de règlements».

Le ministre a passé en revue les différentes menaces et défis qui connaît la région sahélo-saharienne et l'Afrique du Nord, ainsi que leurs répercussions sur la stabilité de l'ensemble de la région.

Dans ce cadre, il a cité notamment le terrorisme, la radicalisation, le crime organisé ainsi que l'immigration clandestine massive.

Il a, dans ce contexte, exposé les efforts de l'Algérie «pour faire face à ces défis, sur le plan national, avec la mobilisation des forces de l'Armée Nationale Populaire et des forces de sécurité, ainsi que sur le plan régional en apportant son concours aux pays de la région, dans la limite de ses moyens, notamment à travers la formation de troupes spécialisées, l'équipement et le partage de renseignements et d'expériences».

M. Messahel a également mis un accent sur le «lien étroit» entre les impératifs de sécurité et le développement en exposant, dans le même temps, les efforts de l'Algérie pour la modernisation du pays et le développement socio-économique.

Il s'entretient avec la ministre néerlandaise du Commerce Extérieur et de la Coopération au développement

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi à La Haye, avec la ministre néerlandaise du Commerce Extérieur et de la Coopération au développement, Sigrid Kaag, dans le cadre de sa visite de travail au Pays-Bas.

Les deux ministres «ont passé en revue l'état de la coopération économique, des échanges commerciaux et d'investissement entre les deux pays».

Ils ont relevé avec satisfaction le développement progressif que connaissent les échanges économiques entre les deux pays».

Dans le même sillage, M. Messahel «a appelé à la dynamisation des rencontres entre les communautés d'affaires des deux pays en vue de mettre à profit le potentiel de coopération qu'offrent les économies algérienne et néerlandaise».

Les deux ministres ont également «évoqué les possibilités et les opportunités de coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement».

Examinant la coopération internationale dans le domaine du développement, M. Messahel et Mme Kaag ont, par ailleurs, évoqué la «nécessité de prendre en charge, par le biais de la coopération internationale, les problématiques de développement, qui restent parmi les principales sources de préoccupations ayant trait à la paix et à la stabilité à travers le monde, à la radicalisation et à l'immigration clandestine».

Messahel : «L'Algérie, un acteur majeur dans la coopération régionale et internationale de la lutte contre le terrorisme»

L'Algérie est devenue aujourd'hui un acteur majeur dans la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, a souligné jeudi à La Haye (Pays-Bas), le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Pays Bas, le ministre a animé, devant un panel d'experts, à l'Institut néerlandais des relations internationales «Clingendael Institute», une conférence sur «l'approche algérienne en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme et son impact sur la sécurité régionale». Dans son intervention, M. Messahel a indiqué que l'Algérie, «de par son expérience nationale dans la lutte contre le terrorisme qu'elle a vaincu, est devenue aujourd'hui un acteur majeur dans la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, un acteur dont l'expérience est très sollicitée en vue de prévenir également la radicalisation et l'extrémisme violent».

Dans ce cadre, le ministre a rappelé «les résultats des conférences organisées par l'Algérie dans le cadre du Forum Mondial de Lutte contre le Terrorisme (GCTF), où elle copréside le groupe de travail sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le rôle qu'elle assure au sein du continent africain, à travers la haute mission du Président de la République, Abdelaziz



Bouteflika, en tant que leader de l'Union africaine (UA) sur la lutte contre le terrorisme, et dont le dernier rapport a été approuvé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, donnant lieu à une décision qui reprend les propositions du Président de la République pour faire face au fléau du terrorisme et, notamment, au

phénomène du retour des combattants terroristes étrangers».

M. Messahel a souligné que l'Algérie «a, ainsi, apporté une contribution importante à l'effort international de lutte contre le terrorisme et elle continue à le faire pour qu'aucun autre pays n'endure les souffrances que le peuple algérien a connues».

Il s'entretient à La Haye avec son homologue néerlandais

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi à La Haye avec son homologue néerlandais, Stef Blok, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Pays Bas.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement et diversification.

Les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations politiques et de la concertation bilatérale entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun.

Concernant les relations économiques et commerciales, les deux parties ont procédé à une évaluation de l'état de mise en œuvre des actions de la coopération bilatérale, notamment à la lumière des résultats



de la commission mixte de coopération économique et technique, tenue le 9 mai dernier à Alger, sous la coprésidence des deux ministres.

Dans ce cadre, les deux ministres sont convenus de poursuivre et de renforcer

la coopération bilatérale et de l'étendre à de nouveaux domaines prometteurs dont le tourisme et l'agriculture.

La coopération dans le domaine de la formation a également été largement débattue par les deux par-

ties qui se sont félicités du niveau atteint dans ce cadre. L'entretien a également été l'occasion pour les deux ministres de procéder à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Ils ont ainsi évoqué «la situation dans leurs régions respectives, les situations de crises et de conflits notamment au Mali, en Libye et au Sahara occidental ainsi que les menaces liées au terrorisme, à la radicalisation, au crime organisé et à l'immigration clandestine».

Au terme des entretiens, les deux ministres sont convenus de poursuivre leurs efforts communs à l'effet de «soutenir la dynamique actuelle que connaissent les relations algéro-néerlandaises».

Il rencontre les représentants de la communauté nationale établie aux Pays-Bas

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a rencontré les représentants de la communauté nationale établie aux Pays Bas, dans le cadre de sa visite de travail qu'il effectue au Pays Bas.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des rencontres traditionnelles qu'organise le ministre des Affaires étrangères à l'occasion de ses déplacements à l'étranger, a été une opportunité pour lui de prendre connaissance des préoccupations et des attentes de cette communauté.

Il a, dans ce sillage, souligné «la place de choix qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la communauté nationale à l'étranger et

rappelé les décisions qu'il a prises en sa faveur notamment dans le domaine du logement, de l'encouragement de l'investissement ainsi que l'accompagnement des jeunes de cette communauté». Il a ajouté que, «sous la direction du président de la République, le Gouvernement algérien continue de travailler, sans relâche, à l'amélioration en permanence du service consulaire qui a connu de nombreuses réalisations notamment en terme de numérisation et de modernisation des fichiers et la simplification des démarches administratives».

Le ministre des Affaires étrangères a également évoqué «les avancées enregistrées par l'Algérie, sous le leadership

du président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, dans tous les domaines, notamment ceux du développement socio-économique et de la bonne Gouvernance, ce qui garantit à l'Algérie aujourd'hui sa stabilité et sa sécurité, dans un environnement régional marqué par de grandes turbulences».

Les membres de la communauté nationale présents «ont hautement apprécié l'initiative du ministre des Affaires étrangères en faisant part de leur attachement à leur pays l'Algérie, et leur disposition à contribuer à son développement et à son rayonnement culturel».

ALGÉRIE - MONDE ARABE:

Kaouane : Les pays arabes appelés à redoubler d'efforts pour mener à bien «la mission de communication»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a appelé, jeudi à Alger, les pays arabes à «redoubler les efforts communs en vue de mener à bien la mission de communication et le message médiatique, aux niveaux central et local».

Prononçant une allocution à l'occasion de la réunion annuelle périodique conjointe entre les coordinateurs de la radio et de la télévision, les ingénieurs en communication et les opérateurs des stations terrestres des instances relevant de l'Union des Radios et Télévisions arabes (ASBU), M. Kaouane a indiqué que «les défis induits par notre environnement extérieur nous mettent tous devant notre responsabilité historique, celle de redoubler les efforts communs pour mener à bien la mission de communication et le message médiatique, par tous les supports, aux niveaux central et local, dans tous les pays arabes».

«Compte tenu des qualifications scientifiques et techniques des fonctionnaires et cadres du secteur, nous sommes capables de produire une information fiable et de diffuser une information qui tienne compte des environnements intérieur et extérieur et ce qu'ils impliquent comme défis et changements aux impacts inévitables sur le raisonnement et le comportement de la personne destinataire de l'information, particulièrement les jeunes», a-t-il ajouté.

Après avoir salué les efforts du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes visant l'amélioration du rendement des services de l'audiovisuel dans la région, M. Kaouane a estimé que «les réalisations obtenues grâce à la compétence des membres des instances de l'ASBU, nous encourageant



davantage à envisager l'avenir du secteur, avec détermination et efficacité, pour permettre l'accès du citoyen arabe à son droit à une information crédible et fiable».

Il a relevé, à ce propos, que «l'exploitation optimale des nouvelles technologies permettra de trouver une nouvelle formule pour passer à la libre circulation de l'information (Free Flow) pour une diffusion en temps réel». Le ministre de la Communication avait précédé, plus tôt dans la journée, à la pose de la première pierre de l'édifice devant abriter le centre d'échange de nouvelles et de programmes télévisuels et radiophoniques de l'Arab States Broadcasting Union (ASBU) et de l'Union africaine de radiodiffusion

(UAR) à Bouchaoui (Ouest d'Alger), où il a réitéré «la contribution de l'Algérie au renforcement de la coopération avec les pays arabes et l'intensification de leurs échanges à travers les mécanismes existants».

Rappelant, par la même occasion, la détermination de l'Algérie à honorer ses engagements pour la réalisation de ce projet, M. Kaouane a affirmé que son département veillera, en application des instructions des Hautes autorités publiques, à sa réalisation, dans les délais fixés et selon les normes internationales en vigueur. Une fois ce centre réalisé, Alger comptera parmi les trois villes mondiales abritant ce type de centres, avec Genève (Europe) et Kuala Lumpur (Asie).

ALGÉRIE - CUBA:

M. Ouyahia reçoit le ministre cubain du Commerce extérieur

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reçu, jeudi à Alger, le ministre cubain du commerce extérieur et de l'investissement étranger, Rodrigo Malmierca Diaz, qui effectue une visite de travail en Algérie, indiquent les Services du Premier ministre dans un communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui. La visite du ministre cubain en Algérie s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 22ème session de la Commission mixte algéro-cubaine, qu'il co-préside avec le ministre de la Santé.

M. Rodrigo Diaz plaide pour un niveau d'«excellence» de la coopération économique algéro-cubaine

Le ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger cubain, Rodrigo Malmierca Diaz, a préconisé jeudi à Alger, de hisser la coopération économique bilatérale au même niveau d'«excellence» que les relations politiques. «Nous devons relever le grand défi de hisser les échanges commerciaux au même niveau d'excellence que les relations bilatérales sur le plan politique», a déclaré M. Diaz, à la clôture de la 22ème session de la Commission mixte intergouvernementale de la coopération économique, commerciale, scientifique, technique, et culturelle. Se félicitant de la qualité de la coopération scientifique liant Alger à La Havane, l'intervenant a fait savoir que les deux parties ont prospecté durant cette 22ème commission «d'autres pistes de coopération», citant le domaine de la production pharmaceutique en Algérie et pour lequel il a assuré de la «contribution» de la biotechnologie cubaine. Il a, en outre, salué la coopération existante entre le Groupe Sidal et l'entreprise cubaine Biopharma s'agissant notamment du transfert des technologies.

Le ministre cubain a également fait état de «l'identification» de nouvelles pistes de coopération dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'industrie, des mines, etc.

Evoquant, par ailleurs, un contexte international «délicat», il a souhaité que les deux pays «œuvrent ensemble» pour faire face aux défis communs qui les interpellent, se félicitant, en outre, du renforcement de la coopération culturelle. Il citera, à ce propos, la tenue récente de la Foire internationale du livre de la Havane avec comme invité d'honneur l'Algérie. De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a tout autant plaidé pour le «l'exploration» des potentialités que renferment les économies des deux pays, qualifiant la 22ème session de la Commission mixte de «jalon supplémentaire à une coopération déjà riche et diversifiée». Cette réunion, a-t-il ajouté, est «le fruit d'une volonté politique commune au plus haut niveau visant à consolider les liens d'amitié et de solidarité, de même qu'à réaliser «un saut qualitatif» pour le partenariat bilatéral et ce, a-t-il souligné, «conformément aux orientations» des deux Chefs d'Etat, les Présidents Abdelaziz Bouteflika et Miguel Diaz Canel. Cette «volonté commune» incite les deux parties à réfléchir à des «voies et moyens» de parvenir à asseoir une coopération «plus efficace, plus réaliste et plus imaginative», a-t-il poursuivi, notant la nécessité d'une «évaluation profonde et objective des actions déjà engagées». Il conclura en assurant de la «disposition de l'Algérie à suivre à la concrétisation de ces actions et objectifs, dans la perspective d'un partenariat multiforme et fructueux», avant d'annoncer la tenue de la 23ème session de ladite commission dans la capitale cubaine.

L'issue de leurs discours de clôture des travaux de cette session, les deux ministres ont procédé à la signature d'un protocole d'accord entre l'Agence nationale de la Promotion du Commerce extérieur (Algex) et le Centre cubain de Promotion du Commerce extérieur (Procupa) prévoyant un renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays.

APS

ALGÉRIE - EAU - PAYS ARABES:

Signature à Dubaï de contrats d'exportation de produits algériens vers 6 pays arabes

Cinq (5) contrats d'exportation de produits agricoles et agroalimentaires ont été signés, mercredi à Dubaï (Emirats Arabes Unies) avec des agents de la grande distribution activant dans six (6) pays arabes.

La cérémonie de signature de ces contrats s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab et des représentants d'organismes de commerce extérieur des pays devant réceptionner, début avril prochain, les premières cargaisons de produits algériens. Cette cérémonie a également vu la présence des 34 exposants algériens participant au Salon international de l'agroalimentaire de Dubaï «Gulfood 2019», qui s'est déroulé à Dubaï du 17 au 21 février, en sus d'un nombre de responsables émiratis et des représentants d'organismes algériens de commerce extérieur.

Ces contrats portent sur l'exportation de produits, tels que la pomme de terre, la dattes, l'orange, l'ail, l'euf et les jus, vers la Libye, la Jordanie, l'Irak, la Palestine, le Qatar et les EAU. Les contrats ont été signés entre l'entreprise

algérienne SNC GOLDEN DRINK AMRA ET GIE et des représentants des entreprises Dar Ennana de Libye, l'entreprise Jordan Exporters Association de Jordanie, tandis que deux autres contrats ont été signés avec des représentants exclusifs de la grande distribution en Palestine et en Irak. Signé entre le Groupe Agro-logistique (AGROLOG) et l'entreprise Lulu Group International qui détient des filiales de commercialisation dans un grand nombre de pays dans le monde arabe, en Afrique, ainsi qu'en Asie, le 5ème contrat porte sur l'exportation de quatre (4) produits, à savoir la pomme de terre, les dattes, les oranges et l'ail vers les EAU et le Qatar.

Il s'agit de produits ayant connu une surproduction au cours de la saison agricole 2017/2018.

S'exprimant au terme de la cérémonie de signature, le directeur général de «Golden Drink», Salim Amra a indiqué que ce pas ne constituait qu'une «première étape», ajoutant que l'entreprise avait eu, au cours du salon «Gulf Food», des négocia-

tions avec un grand nombre d'opérateurs commerciaux du Moyen Orient et de l'Asie, des négociations, a-t-il dit, devant être couronnées par d'autres contrats d'exportation au cours de la prochaine période. Pour sa part, le directeur général du groupe algérien «AGROLOG», Zefizef Djahid Abdelwaheb a précisé que le contrat conclu avec le Groupe international émirati «Lulu» était le fruit d'un grand effort entrepris par AGROLOG avec le soutien des entreprises et organismes du commerce extérieur, à l'instar de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX).

De son côté, M. Djellab s'est félicité de la signature de ces contrats qui viennent, a-t-il dit, renforcer la dynamique que connaît l'activité de l'exportation hors hydrocarbures qui a réalisé un chiffre de 2,8 milliards USD en 2018, se disant optimiste pour 2019 qui sera, selon lui, l'année des exportations.

Il a réitéré également l'attachement de son ministère à l'accompagnement de tous les opéra-

teurs économiques dans leurs efforts visant l'accès à un plus grand nombre de marchés extérieurs, et ce dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a, à maintes reprises, souligné la nécessité de diversifier les sources de revenu et de s'affranchir graduellement de la dépendance aux ressources pétrolières.

Evaluant la participation algérienne à cette manifestation économique mondiale, le ministre l'a qualifiée de «positive», ajoutant qu'elle avait été couronnée par la signature de contrats d'exportation et l'entrée des opérateurs algériens en large négociation avec les grandes entreprises émiraties désireuses d'accéder au marché africain d'investissement et d'exporter ensemble à partir de l'Algérie.

Au terme de la cérémonie, plusieurs entreprises algériennes ayant pris part à ce salon ont été honorées en reconnaissance de leurs grands efforts déployés en vue de booster la dynamique de l'exportation et de diversifier l'économie nationale.

OUARGLA: Raccordement de 40.000 foyers au réseau du gaz entre 2005 et 2018

Pas moins de 40.000 foyers de la wilaya d'Ouargla ont été raccordés, entre 2005 et 2018, au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la société de distribution de l'électricité et gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz) à Ouargla.

Retenues au titre des efforts de l'Etat visant la généralisation de l'alimentation en gaz naturel aux différentes régions de la wilaya, ces opérations, ayant mobilisé un investissement de plus de 4,4 milliards DA, ont nécessité la réalisation d'un réseau de 1.086 km linéaires, a-t-on précisé. Les projets concrétisés durant cette période ont donné lieu à la réalisation d'un taux de couverture en la matière de 81% à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla, a ajouté la source. Coiffant 21 communes, la wilaya d'Ouargla recense 87.952 abonnés au réseau de gaz naturel, dont 87.477 clients au réseau de basse tension, le reste étant alimentés des réseaux de moyenne et haute tension, selon les données de la SDC.

MASCARA: Session de formation sur l'économie circulaire au profit d'associations écologiques

Des représentants d'associations écologiques de la wilaya de Mascara ont bénéficié d'une session de formation sur la gestion des projets de développement relatifs à l'économie circulaire, organisée à l'initiative de l'Institut national de formation environnementale.

Hamza Kortbi, représentant de cet institut relevant du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, qui a présidé l'encadrement de cette formation, qui a pris fin jeudi, a souligné que cette session de formation, première du genre au niveau national, est le fruit des assises régionales sur l'économie circulaire organisée dernièrement par le ministère de tutelle au Centre, Est et Ouest du pays.

Ces assises ont été ponctuées par plusieurs recommandations pour développer l'économie circulaire contribuant à la création de richesse, à la protection de l'environnement et portant sur l'organisation de sessions de formation au profit du mouvement associatif et des entreprises versées dans le secteur de l'environnement.

Cette session de formation de quatre jours, qui a enregistré la participation de 30 personnes, a abordé les techniques d'élaboration et de gestion de projets de développement sur l'économie circulaire, dispensés par des cadres de l'Institut national de formations environnementales dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

Organisée dans la wilaya de Mascara, cette session sera prochainement généralisée à toutes les wilayas du pays en perspective d'une action participative pour opérer un développement local dans le cadre de l'économie circulaire. Cette session a porté sur quatre ateliers traitant des outils d'analyse, de planification, des objectifs et autres.

CNAC-TÉBESSA: Financement de 215 projets en 2018

Au total, 215 projets ont été financés par l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) au cours de l'année 2018, a indiqué le directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi, Mourad Zemal.

Le même responsable a précisé, lors d'une conférence de presse tenue jeudi à la maison de la presse Malek Bennabi, que ce chiffre représente le nombre de micro-entreprises concrétisées au cours de l'année 2018 et financées par la CNAC-Tébessa, détaillant que sur ce nombre, 185 entreprises sont versées dans le secteur de l'agriculture, représentant un taux de 92,5%.

Ces micro-entreprises ont contribué à la création de 496 postes d'emploi durant la même période, a fait savoir le même responsable, mettant en exergue l'apport de ces petites entreprises dans le développement local et national, et la création de nouveaux emplois dans divers secteurs.

Depuis son lancement à Tébessa en 2005, l'antenne locale de la CNAC a reçu 8798 dossiers de demandes de financement des projets dont 639 dossiers déposés par des femmes, a révélé M. Zemmal, ajoutant que 3106 projets ont été financés dans cette wilaya frontalière par la CNAC, permettant la création de 5 997 postes d'emploi. La même source a aussi relevé que le secteur de l'agriculture a enregistré une «évolution» en matière d'affluence et demande de financement des projets, et la création de nouvelles micro-entreprises, par le financement de 369 projets, dont 253 dans le domaine de l'élevage ovin. De plus, 653 projets ont été financés par ce dispositif d'aide dans le secteur des ser-



vices, a fait savoir le responsable, tandis que 200 entreprises ont été créées dans le domaine de l'industrie et 183 dans le secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTH).

Pour la maintenance et l'hydraulique, respectivement 7 et 3 projets ont été créés à Tébessa, a-t-il ajouté, indiquant que le même dispositif d'aide à l'emploi a validé 13 projets de dans des fonctions libérales.

En outre, et dans le but d'accompagner les jeunes après l'octroi des crédits et la réalisation de leurs projets, la CNAC de

Tébessa a effectuée des visites de contrôle sur terrain et recensée 2787 entreprises existantes, dont 1989 en activité, sur un total de 3106 financées, a déclaré le même responsable.

M. Zemal a indiqué que l'antenne locale de la CNAC oeuvre, dans le cadre de la stratégie de soutien à la croissance économique, en collaboration avec les banques de la wilaya, pour permettre aux jeunes porteurs de projets, âgés entre 30 et 55 ans, de créer leurs propres micro-entreprises dans divers secteurs.

BATNA: Des ruches et des équipements d'apiculture au profit de 206 agriculteurs

Un total de 206 agriculteurs activant dans diverses communes de la wilaya de Batna ont bénéficié de ruches et d'équipements d'apiculture, à l'initiative de la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris auprès de cette dernière.

La remise de ces équipements a été effectuée jeudi lors d'une cérémonie présidée par le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, en marge d'une journée de vulgarisation et de sensibilisation sur l'apiculture et les produits de la ruche, tenue à l'initiative du Conseil de wilaya interprofessionnel de la filière apicole, avec la collaboration des services de la DSA et la conservation des forêts.

L'initiative intervient en application d'une décision datée du 14 avril 2018 et liée au soutien des éleveurs et des petits investisseurs agricoles, a précisé à l'APS le directeur des services agricoles Hamza Samir, rappelant que la wilaya de Batna a réalisé, l'année dernière, une production mellifère de 3.218 quintaux, avec un rendement moyen de 5 kg par ruche. Rappelant que le nombre global des ruches, recensé durant la même période, est évalué à 73.103 dont 2.480 ruches agréées, il a relevé le «bond qualitatif» qu'a connu la filière apicole à l'échelle locale, à la faveur du soutien accordé par l'Etat pour le développement de cette filière

ayant nécessité la mobilisation, depuis l'année 2009, d'une enveloppe de 210 millions DA.

De son côté, le conservateur des forêts, Fatah Selimane, a indiqué que pas moins de 830 apiculteurs sont recensés à travers 51 localités de la wilaya et devront bénéficier de ruches pleines (peuplées) et d'équipements apicoles d'un coût total estimé à 78,8 millions DA. L'opération de distribution, selon la même source, sera lancée en avril prochain et se poursuivra jusqu'au mois de juin 2019, où chacun de ces apiculteurs bénéficiera de 10 ruches pleines en plus d'équipements d'apiculture et d'une session de formation de 3 jours

prévue à travers 6 centres de formation et d'enseignement professionnels. Les communes de Beni Fedala, d'Ouled Aouf, de Tazoult, d'Oued Taka et d'Oued El Ma sont les localités connues par une meilleure production du miel et de grandes capacités dans ce domaine, a rappelé le conservateur des forêts.

Environ 800 apiculteurs de diverses régions de la wilaya de Batna ont assisté à cette journée de sensibilisation marquée par la signature de plusieurs conventions portant formation et accompagnement des éleveurs de cette filière agricole et l'organisation d'une exposition variée liée à ce domaine.

BLIDA: Près de la moitié des cantines scolaires servent des repas froids aux élèves

Près de la moitié des cantines scolaires de la wilaya de Blida «servent des repas froids aux élèves, alors que d'autres ne sont même pas opérationnelles» contrairement à ce qui a été promis par des présidents d'Assemblées populaires communales à l'ouverture de l'année scolaire de servir des repas chauds, a affirmé jeudi la directrice locale de l'éducation, Ghemina Ait Ibrahim.

Selon cette responsable, sur les 192 cantines scolaires, 14 sont fermées, alors que près de 50% de celles fonctionnelles offrent des repas froids aux élèves, en dépit de la disponibilité du budget mobilisé par l'Etat pour la restauration scolaire, a-t-elle indiqué à l'APS, tout en relevant que ce problème ne s'est pas posé avant le transfert de la gestion de ces cantines aux APC.

«Tous les présidents d'APC se sont engagés lors de rentrée scolaire 2018/2019 à ouvrir l'ensemble des cantines pour servir des repas chauds aux élèves, mais ça n'a pas été le cas et, les P/APC justifient cette situa-

tion par le retard dans la signature de contrats avec les fournisseurs et le manque de main-d'œuvre», a souligné Mme Ait Ibrahim. Cette situation qui pénalise les scolarisés, notamment ceux qui sont issus de localités éloignées et qui se retrouvent contraints de manger un repas froid en plein hiver, est aussi induite par le «manque d'expérience» des Assemblées communales dans la gestion des restaurants administratifs et, notamment, en ce qui concerne l'établissement de contrats avec les fournisseurs, a ajouté la directrice de l'éducation de la wilaya de Blida.

Cette même responsable a fait état de la disponibilité de la direction de l'éducation à partager son expérience dans ce domaine avec les présidents d'APC et ce, dans l'intérêt des élèves, révélant la préparation d'une réunion pour étudier les différents obstacles qui empêchent d'assurer un repas chauds pour les élèves et ce en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Parmi les

communes qui font face à ce problème, celle de Blida dont son président d'APC, Mahmoud Belazou, a expliqué que par manque de main d'œuvre, notamment de cuisiniers, n'a pas permis d'assurer un repas chaud dans certaines cantines, promettant de corriger cette situation à la prochaine année scolaire. Le wali de Blida, Youcef Cheurfa, a affirmé, lors d'une réunion du conseil de l'exécutif consacré à l'examen des décisions prises à l'occasion de ses différentes visites de travail dans les communes de la wilaya, notamment les instructions qu'il a donné pour assurer le chauffage et un repas chaud aux scolarisés, que ces mesures «prioritaires» seront concrétisées à la prochaine rentrée scolaire.

Le chef de l'exécutif local a ajouté que de nombreux établissements scolaires enregistrent un déficit en moyen de chauffage et de restauration scolaire ce qui affecte la santé de l'élève et sa concentration.

EAU

SEAL: Suspension de l'alimentation en eau potable lundi et mardi prochains à l'Ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi et mardi prochains dans 13 communes de l'Ouest d'Alger, en raison de travaux sur réseau, a indiqué vendredi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans un communiqué.

Cette suspension concernera les communes de Baba Hassen, Douera, Khraicia, Birtouta (en partie), Tessala El Merdja (en partie), Ouled Chebel (en partie), Draria, Saoula, El Achour, Ouled Fayet, Soudania, Dely Brahim (Zhun Ain Allah) et Chéraga, précise SEAL.

La suspension d'eau dans la région Ouest d'Alger intervient en raison des travaux de renforcement de la capacité de stockage par la mise en service d'un nouveau réservoir à Douera ainsi que des travaux de raccordement de deux canalisations de transfert d'eau.

Ces travaux, localisés à Tessala El Merdja et Douera, seront réalisés par la Seal et la direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger, du lundi 25 février à 8h à mardi 26 février à 8h.

Ils s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la saison estivale, en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de la chaîne des hauteurs d'Alger. Le réta-



blissement de l'alimentation en eau potable se fera progressivement, durant la journée du mardi 26 février, a ajouté le même source assurant qu'un dispositif de contour- nage sera mis en place afin d'ali-

menter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

Pour toute information, la SEAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'appel 1594, accessible 7/7j et 24h/24.

KHENCHELA:

Vaccination de 92.000 ovins et caprins contre la peste des petits ruminants

Un total de 92.000 ovins et caprins a été vaccinés dans la wilaya de Khenchela contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA) Mohamed Ouchene.

Dans la wilaya de Khenchela, pas moins de 77.000 têtes ovines et 15.000 caprines ont été vaccinées contre cette maladie dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, lancée le mois de février en cours, a précisé à l'APS le même responsable, soulignant que 75 % du taux global de doses de vaccin au nombre de 120.000, réservées à cette wilaya ont été jusqu'à présent consommés.

Une nouvelle quantité de 400.000 doses de vaccin destinée également à



la prévention contre cette pathologie, sera réceptionnée par l'inspection vétérinaire de la DSA la fin du mois en cours", a ajouté le même inspecteur.

Il a fait savoir que 60 médecins vétérinaires privés ont été mobilisés tout au long de la semaine à travers les 21 communes de la wilaya pour le para-

chèvement de cette action afin d'éviter d'éventuelles contaminations du cheptel sain.

S'agissant de l'opération de vaccination anti-fièvre aphteuse, la même source a révélé que 40.327 ovins et caprins, en plus de 100 têtes bovines, ont été ciblés par cette action qui se poursuivra dans les différentes communes de la

wilaya notamment dans sa zone Sud.

Le même responsable a souligné que la décision de la fermeture des neuf (9) marchés de bétail jusqu'au 28 du mois en cours parallèlement à l'interdiction du déplacement du cheptel sans autorisation, est toujours en vigueur.

Le nombre des têtes du cheptel qui ont péri dans la wilaya entre les mois de novembre 2018 et février 2019 a atteint 4.796 ovins et 934 caprins, a fait savoir la même source qui a fait remarquer «qu'aucun cas de PPR n'a été signalé au sein du cheptel bovin».

La wilaya de Khenchela dispose d'un cheptel constitué de 433.000 ovins, plus de 73.000 caprins et 16.000 bovins, selon les dernières statistiques établies par la DSA.

ALGER:

Récupération de 16 millions de dinars dérobés du complexe laitier de Birkhadem

Les services de la brigade mobile de la police judiciaire de Birkhadem (Alger) ont récupéré les 16 millions de dinars en liquide dérobés, samedi dernier, du complexe laitier de Birkhadem et arrêté trois individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris jeudi auprès du chef de la brigade, le Commissaire principal, Taleb Fouad.

«Suite à des informations faisant état d'un vol par effraction ayant ciblé le complexe laitier de Birkhadem, une enquête a été ouverte et a permis l'identification et l'arrestation en moins de 24 heures du principal mis en cause et de deux de ses acolytes, ainsi que la récupération des 16 millions de dinars dérobés au niveau du site», a indiqué le Commissaire principal, Taleb Fouad lors d'une conférence de presse au siège de la brigade.

Les mis en cause ont été arrêtés au niveau de Blida et



Tipasa suite à l'extention des compétences et du mandat de perquisition, a souligné le Commissaire principal révélant que l'opération avait permis de récupérer le véhicule et outils utilisés dans l'opération de vol.

BOUMERDES:

97 cas de gastroentérite signalés dans la commune d'Ammal



Quatre-vingt-dix-sept (97) cas de gastroentérite ont été signalés entre mercredi et jeudi au niveau de la commune d'Ammal, dans la wilaya de Boumerdes, «suite à la consommation de l'eau d'une fontaine publique alimentée par un puits privé de mauvaise qualité bactériologique», indique le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

«Les patients qui ont présenté des signes de gastroentérite avec fièvre, vomissements et diarrhées, ont tous été traités en ambulatoire et aucune complication n'a été relevée», précise le ministère dans un communiqué.

Le puits à l'origine des cas ainsi que la fontaine publique «ont été condamnés et une large campagne de sensibilisation a été menée sur le danger de la consommation de toute eau émanant de points d'eau non contrôlés», souligne la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, à cet effet, que «la consommation d'une eau non contrôlée et non traitée peut être source de maladies graves».

OUM EL-BOUAGHI :

Les pharmaciens baissent rideau pour dénoncer le meurtre d'un gérant d'officine à Ain Fakroun

Les pharmaciens d'Oum El Bouaghi ont baissé rideau jeudi de 10h00 à 12h00 pour exprimer leur dénonciation du meurtre d'un gérant d'officine dans la ville d'Ain Fakroun.

«Cette action qui a mis à contribution 189 pharmaciens de toutes les communes de la wilaya vient dénoncer le meurtre dont a été victime le mari d'une pharmacienne et dans le même temps le gérant de l'officine et attirer l'attention des autorités sur la multiplication des agressions contre les officines et la nécessité d'en renforcer la sécurité», a affirmé à l'APS le président du Syndicat national algérien des pharmacies d'officines (Snapo), Messaoud Belamri.

Les agressions répétées contre les pharmaciens à travers le pays ont pour cause principale les psychotropes, a ajouté le président du Snapo qui a ajouté que son syndicat préconise l'installation dans les wilayas de commissions composées de représentants de la santé, de la sûreté nationale et du Snapo pour prendre des mesures de contrôle de la délivrance des ordonnances, l'activation de la surveillance vidéo dans les pharmacies et l'intervention d'urgence en cas de besoin.

SAIDA:

Découverte d'un couple assassiné à son domicile

Un homme et son épouse ont été découverts jeudi assassinés à leur domicile familial dans la commune de Tircine (Saïda), a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile sont intervenus pour transférer les corps des victimes âgés de 71 et 61 ans du domicile familial situé au village «Benalouche» vers le service de médecine légale de l'hôpital «Ahmed Medeghri» de Saïda, selon le chargé d'information à la direction de la Protection civile.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cette affaire.

APS

BELGIQUE:

Près de 500 kg de cocaïne destinés à Anvers interceptés en Equateur

Près de 500 kg de cocaïne, qui devaient être envoyés au port belge d'Anvers, ont été découverts dans un conteneur du port de Guayaquil en Equateur, rapportent vendredi des médias belges.

La drogue saisie était dissimulée, sous forme de 491 paquets, dans une cargaison de poissons congelés, précise la même source. Plus de 900 kg de cocaïne ont également été découverts, lors de la même opération, dans une cargaison de cacao destinée au port de Rotterdam, aux Pays-Bas. En 2018, la douane a intercepté 50,1 tonnes de cocaïne dans ce port, une quantité en hausse de 22% par rapport à 2017. Les saisies d'héroïne (4,4 tonnes), de cannabis (16,8 tonnes) et d'opiacés (8 tonnes) ont également connu une hausse considérable en 2018 par rapport à l'année précédente.

EQUATEUR:

Un séisme de magnitude 7,7 ébranle l'est de l'Equateur (USGS)

Un séisme de magnitude 7,7 a été enregistré ce vendredi à 224 kilomètres au sud-est de la ville d'Ambato, en Equateur, a annoncé le Service géologique des Etats-Unis (USGS). Le foyer du séisme se trouvait à 132 km de profondeur, a-t-on précisé.

Plusieurs internautes ont partagé sur Twitter des photos montrant des lustres et des objets se balançant sous l'effet de la secousse. Aucune information sur les éventuelles victimes n'est disponible dans l'immédiat, selon des sources locales.

NIGERIA:

Une soixantaine de «criminels» tués dans le nord-ouest

Une soixantaine de «criminels» ont été tués dans un affrontement avec des villageois et des miliciens dans l'Etat de Zamfara, dans le nord-ouest du Nigeria, ont rapporté jeudi des responsables de la sécurité et des habitants.

«Nous avons tué 59 des bandits et avons perdu sept hommes dans le combat qui a duré près de quatre heures» mercredi, a dit Bube Shehu, un habitant du village de Danjilga, cité par l'AFP.

L'information a été confirmée par un officier de l'armée nigérienne dans le Zamfara.

L'année 2018 a été marquée par de nombreux incidents dans les Etats de Zamfara, Kaduna et Katsina, où des bandes organisées sèment la panique et pratiquent les enlèvements de masse contre rançons.

JAPON:

Séisme de magnitude 5,5 à Hokkaido

Un tremblement de terre de magnitude 5,5 a secoué jeudi soir l'île septentrionale de Hokkaido au Japon, ont annoncé les agences de surveillance japonaise et américaine, sans faire état de victime ni dégâts dans l'immédiat. Aucun risque de tsunami n'était à craindre, a précisé l'Agence japonaise de météorologie.

Le séisme est survenu à 21H22 (12H22 GMT) à une profondeur de 41 kilomètres, à quelque 24 kilomètres à l'est de Chitose, selon l'US Geological Survey (USGS), l'Institut américain de géophysique. En septembre, plus de 40 personnes avaient péri à Hokkaido dans un puissant tremblement de terre de magnitude 6,6 qui avait déclenché des glissements de terrain et détruit des habitations. Le Japon est situé à la jonction de quatre plaques tectoniques et subit chaque année quelque 20% des séismes les plus forts recensés sur Terre.

RD CONGO:

Au moins 18 morts dans un accident de camion chargé d'acide et un bus

Au moins 18 personnes ont été tuées dans un accident impliquant un camion transportant de l'acide sur une route très fréquentée pour le transport des minerais, dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des sources concordantes.

L'accident a eu lieu mercredi au Katanga entre les cités minières de Lubumbashi et Kolwezi, là où la route traverse l'important gisement qui porte le nom des villages de Tenke et Fungurume (cuivre et cobalt).

«Un camion-citerne immatriculé en Tanzanie, transportant de l'acide, a percuté un bus en stationnement.

L'acide s'est déversé sur les passagers», a déclaré le capitaine Corneille Lwitetele, chef de la police de circulation routière de la province du Lualaba (sud-est).

Il avance un bilan de «21 morts, douze blessés, un rescapé». «Nous déplorons l'accident de Fungurume et la mort de dix-huit personnes et douze autres personnes brûlées», a déclaré pour sa part Samy Kayombo, ministre provincial de la Santé de Lualaba. «Jusqu'à la mi-journée de ce jeudi, le camion accidenté était encore renversé et l'acide a coulé jusque dans la rivière au village Kabwe», a indiqué la



radio onusienne Okapi. La circulation sur la route Lubumbashi-Kolwezi a repris depuis mercredi minuit, selon la police. L'industrie minière utilise de l'acide dans le traitement des mine-

rais. Les accidents de la circulation sont fréquents en RDC, où les infrastructures ne sont pas bien entretenues et où la très grande majorité des routes est en terre.

EST DE LA RD CONGO:

4 morts dans une attaque armée à Goma

Des tireurs non identifiés ont tué quatre personnes et blessé deux autres avec des armes à feu à Goma dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) dans la nuit de mercredi à jeudi, quatre jours après de précédentes attaques armées ayant fait huit morts, selon une source officielle.

«Les assaillants ont tué cette nuit (mercredi à jeudi) dans le quartier Ndoshu

trois personnes, une autre a trouvé la mort à la périphérie de Goma, deux blessés et 11 autres civils ont été enlevés» par des assaillants, a déclaré Timothée Muissa Kiense, maire de la ville de Goma. «Des enquêtes sont en cours pour savoir exactement qui sont ces gens sans foi qui sont entraînés d'en-deuiller la ville» de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est), a-t-il ajouté. Ces assaillants «sont

venus du parc des Virunga pour troubler la quiétude de la ville», a-t-il encore ajouté.

Ce bilan est confirmé par Marrison Ngavo, président du réseau d'organisations de la société civile de la ville de Goma, qui trouve «anormal qu'on vienne tuer des gens» sans raison apparente. Il a invité la population à la vigilance et les autorités à «garantir la sécurité» des habitants de Goma. Situé à la frontière avec le

Rwanda et l'Ouganda, dans le nord de Goma, le parc national des Virunga est le fief de plusieurs milices et groupes armés locaux et étrangers depuis plus de deux décennies.

Quand ils ne sont pas tués, les civils sont enlevés par les groupes armés qui les forcent à devenir à leur tour des miliciens ou bien ils sont parfois libérés contre des rançons extorquées à leurs proches.

INDONÉSIE:

La plus grosse abeille du monde aperçue sur une île reculée d'Indonésie

L'abeille de Wallace, la plus grande du monde, a été aperçue sur une île reculée d'Indonésie. Toute noire, de la taille d'un pouce humain, des chercheurs ont annoncé jeudi l'avoir finalement retrouvée sur une île reculée d'Indonésie. L'abeille n'avait pas été aperçue depuis des décennies.

«C'était à couper le souffle de voir ce +bouledogue volant+», a commenté dans un communiqué de Global Wildlife Conservation le photographe naturaliste Clay Bolt qui a retrouvé une ruche naturelle dans la forêt tropicale d'une île des Moluques du Nord.

«De voir à quel point cette espèce est grande et magnifique, d'entendre le

son de ses ailes géantes (...) était incroyable», a-t-il ajouté.

Cette «megachile pluto» dont la femelle peut atteindre près de 4 cm de long et plus de 6 cm d'envergure, soit quatre fois plus grande que l'abeille à miel, avait été découverte par le Britannique Alfred Russel Wallace en 1858.

Plus d'un siècle plus tard, en 1981, elle avait été redécouverte sur trois îles des Moluques du Nord par un entomologiste. «J'espère que cette redécouverte va déclencher de nouvelles recherches qui vont nous permettre de mieux comprendre cette abeille unique et de la protéger», a commenté

Eli Wyman, entomologiste de l'université de Princeton qui participait au voyage. De précédentes expéditions dans la région n'avaient pas permis de la repérer. La liste rouge des espèces en danger de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), qui fait référence, classe l'abeille de Wallace comme «vulnérable», et non en danger, notant que son habitat reculé rend son étude difficile.

Les scientifiques savent malgré tout qu'elle fait ses ruches dans des termitières installées dans des arbres, utilisant la résine récoltée avec ses mandibules pour protéger sa colonie des termites.

SANTÉ:

L'OMS émet des recommandations sur la composition du vaccin antigrippal

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié jeudi ses recommandations sur la composition des vaccins antigrippaux à utiliser durant la saison grippale 2019-2020 de l'hémisphère nord. Les recommandations ont été émises à l'issue d'une réunion à Pékin d'un groupe consultatif de l'OMS, parrainée par l'Institut national de contrôle et de prévention des maladies virales relevant du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies. L'OMS organise des consultations avec un groupe consultatif d'experts pour analyser les données de surveillance du virus grippal et émettre des recommandations sur la composition des vaccins antigrippaux pour les hémisphères nord et sud durant la saison grippale à venir. Les recommandations sont utili-

sées par les organismes nationaux de régulation des vaccins et les sociétés pharmaceutiques pour développer, produire et autoriser les vaccins antigrippaux.

C'est la première fois que l'OMS organise un tel événement pour l'hémisphère nord hors de son siège au cours des deux dernières décennies.

Le Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies a déclaré, dans un communiqué, que la Chine était disposée à partager davantage ses données de surveillance avec le monde, à fournir une formation technique aux pays sous-développés et à travailler avec l'OMS et le réseau mondial de surveillance de la grippe dans la lutte contre cette maladie.

BRÉSIL: 26 arrestations lors d'une vaste opération antidrogue

Au moins 26 personnes ont été arrêtées jeudi au Brésil et 47 avions saisis lors du démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants soupçonnés d'avoir transporté depuis l'Amérique latine 9 tonnes de cocaïne en deux ans, notamment vers l'Europe et les États-Unis.

La Police fédérale a indiqué dans un communiqué que 400 agents avaient été mobilisés dans sept États brésiliens lors de cette vaste opération qui visait 54 personnes et au cours de laquelle 81 perquisitions ont été réalisées.

Les autorités locales ont également ordonné le gel des comptes bancaires d'une centaine de personnes, ainsi que la saisie de 47 avions et de 13 exploitations agricoles avec plus de 10.000 têtes de bétail.

La Police fédérale n'a pas précisé le nombre exact d'avions saisis pour le moment, mais a envoyé à des médias une vidéo montrant au moins sept appareils de petite taille dans un hangar.

Concernant les exploitations agricoles, une source policière a expliqué qu'une partie d'entre elles avaient été saisies parce qu'elles disposaient de pistes d'atterrissage utilisées pour le transport de drogue, et d'autres parce qu'elles avaient été achetées avec l'argent du trafic.

Les autorités brésiliennes ont également demandé à inclure six suspects dans la liste des personnes recherchées par Interpol.

L'enquête, débutée il y a deux ans, a recensé «au moins 23 vols transportant en moyenne 400 kg de cocaïne chacun, pour un total de plus de neuf tonnes».

La drogue était amenée par avion de pays producteurs comme



le Venezuela, la Colombie ou la Bolivie, pour être ensuite livrée au Brésil, en Europe ou aux États-Unis, après des escales au Guatemala, au Guyana ou au Surinam.

Les enquêteurs ont expliqué lors d'une conférence de presse que des mécaniciens embauchés par le réseau «adaptaient le système de ravitaillement» en kérosène des petits avions «pour augmenter leur autonomie».

Cette enquête a été réalisée en collaboration avec l'agence américaine antidrogue DEA et l'agence antiterroriste du Surinam CTIU.

Cette collaboration a permis en 2018 la saisie au Surinam d'un sous-marin utilisé pour acheminer la drogue vers l'Afrique avant

qu'elle ne soit transportée en Europe, a rappelé la police brésilienne.

Ce sous-marin pouvait contenir huit tonnes de cocaïne.

La semaine dernière, les chefs du PCC, une des principales factions criminelles du Brésil, ont été transférés vers des prisons de haute sécurité afin de les isoler.

«L'isolement des chefs est la stratégie choisie par les gouvernements fédéral et de Sao Paulo pour démanteler les organisations criminelles», avait déclaré le gouverneur de Sao Paulo, Joao Doria.

Le 4 décembre, une opération contre des narcotrafiquants avait été menée dans 14 États brésiliens, avec 262 mandats d'arrêt lancés et 200 perquisitions.

CHINE: Un nouveau cas de peste porcine africaine au Yunnan

Un nouveau cas de peste porcine africaine a été confirmé dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), a annoncé vendredi le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales. Le cas a été découvert dans une ferme possédant au total 300 cochons dans la ville de Lushui au Yunnan, alors que la maladie virale a touché six cochons et en a tué deux, a précisé le ministère, citant un rapport du Centre de contrôle des maladies animales de Chine.

Une équipe a été envoyée immédiatement dans la zone, et les autorités locales ont lancé une réponse d'urgence pour bloquer, abattre et désinfecter les cochons affectés.

Il est interdit de transporter des porcs et des produits liés à l'extérieur ou à l'intérieur de la région bloquée, a indiqué le ministère. La peste porcine africaine n'affecte que les cochons, et aucun être humain ou d'autres espèces animales n'ont été touchés jusqu'à présent. La Chine a signalé son premier cas de la maladie en août 2018 dans la province du Liaoning (nord-est). Des foyers ont été par la suite signalés dans plusieurs autres régions provinciales.

PAKISTAN: Un policier tué et quatre autres blessés dans une fusillade dans le nord-est du pays

Un policier a été tué et quatre autres ont été blessés lorsque des hommes armés leur ont tiré dessus jeudi soir à Rawalpindi dans la province du Pendjab au nord-est du Pakistan, ont rapporté des sources policières.

Les policiers avaient arrêté à un poste de contrôle une moto suspecte transportant deux personnes quand celles-ci ont ouvert le feu avant de fuir les lieux, selon les mêmes sources. Les policiers blessés ont été transportés vers un hôpital à proximité, trois d'entre eux sont dans un «état grave», a ajouté la police à l'agence Chine-nouvelle.

INDE: 7 morts et 12 blessés dans un accident de la route dans le nord du pays

Sept personnes sont mortes et 12 autres ont été blessées dans un accident de route survenu jeudi dans l'État d'Uttar Pradesh dans le nord de l'Inde, ont annoncé vendredi des sources policières. L'accident s'est produit lorsqu'un bus avec 50 passagers à bord a percuté un camion chargé de tuyaux en fer sur l'autoroute Agra-Lucknow, dans la ville d'Unnao, a précisé l'officier de police Sanjeev Yadav.

«Sept personnes ont été tuées sur le coup, alors que douze autres ont été grièvement blessées et transportées à l'hôpital», a indiqué M. Yadav, ajoutant que «le chauffeur du bus a pris la fuite». Le chauffeur du bus qui roulait à grande vitesse a perdu le contrôle de son véhicule avant de percuter le camion, a-t-il précisé, ajoutant que deux autres voitures ont également été touchées dans l'accident.

PÉROU: 7 mineurs tués dans un glissement de terrain

Au moins sept mineurs sont morts dans un glissement de terrain dans le sud-est du Pérou, à la frontière avec la Bolivie, ont indiqué jeudi les autorités. Le glissement de terrain, provoqué par de fortes pluies, s'est produit mardi et a détruit un campement de mineurs illégaux installé dans la région montagneuse des Andes.

La police et les secours n'ont pu se rendre immédiatement sur les lieux en raison des difficultés d'accès.

«Les restes de sept personnes ont été découverts», a déclaré à la presse Fabian Vargas, responsable de la province de Carabaya, qui a précisé que le campement comptait une cinquantaine d'habitations précaires.

De nombreux campements de mineurs illégaux, attirés par la présence d'or, existent dans le sud-est du pays. D'autres glissements de terrain provoqués par les fortes pluies de l'été austral andin ont fait une dizaine de morts au cours des dernières semaines. Des milliers de mineurs illégaux opèrent au Pérou, tant dans les montagnes qu'en Amazonie.

APS

GRIPPE HIVERNALE EN FRANCE : 2.800 morts enregistrés

La grippe hivernale a fait 2.800 morts en France, a rapporté l'agence «Santé Publique France», en soulignant que l'épidémie a probablement atteint son pic et que l'activité grippale va diminuer dans les prochaines semaines.

Les décès ont été enregistrés pour 87% parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, précise la même source.

«Il y a eu près de 11000 de personnes qui se sont présentées aux urgences, la semaine dernière, à cause de la grippe ou d'un syndrome grippal, a-t-on précisé. Ce nombre est,

selon la même source, en nette diminution par rapport aux 14000 cas enregistrés au cours de la semaine précédente.

Le nombre de cas de personnes hospitalisées a connu lui aussi une baisse durant la même semaine, soit 2137 cas contre 2233 cas enregistrés de la semaine d'avant.

«Les hospitalisations pour grippe ou syndrome grippal concernent particulièrement les personnes âgées de 75 ans et plus (53%) et les enfants de moins de 5 ans (12%)», fait observer l'agence.

Ce sont des virus de

type A (H3N2 et H1N1pdm2009 issu de la pandémie 2009) qui circulent de façon «très majoritaire», avait indiqué, à la mi-janvier, l'agence «Santé Publique France».

La vaccination reste la meilleure protection, soulignent les spécialistes, qui rappellent aussi des règles d'hygiène de base, comme l'aération du domicile et un lavage régulier des mains.

Ces règles doivent être observées scrupuleusement par tous, sachant qu'un délai de 15 jours après l'injection est

nécessaire pour être protégé, soulignent-ils. Après une expérimentation concluante dans quatre régions de France, la vaccination en pharmacie contre la grippe sera généralisée à compter de l'automne prochain, avait annoncé récemment la ministre française de la santé, Agnès Buzyn.

Les personnes pour qui la vaccination contre la grippe est recommandée pourront ainsi se faire vacciner dans toutes les pharmacies de France à partir de l'automne 2019, avait indiqué récemment la ministre.

TAIWAN: 2 morts et 6 disparus après une bagarre à bord d'un bateau de pêche taiwanais

Deux membres d'équipage ont été tués et six sont portés disparus après une bagarre à bord d'un bateau de pêche taiwanais dans l'océan Indien, a annoncé jeudi le ministère taiwanais des Pêches.

Les faits se sont produits mercredi.

«Une bagarre a éclaté quand le premier-lieutenant a poignardé deux membres d'équipage lors d'une dispute à propos d'une sanction disciplinaire», affirme le ministère dans un communiqué.

Au cours de l'affrontement, 11

membres d'équipage du Wen Peng ont sauté par-dessus bord. Le capitaine du navire et cinq membres d'équipage ont réussi à se barricader dans une cabine et se sont échappés quelques heures plus tard en sautant eux aussi par-dessus bord.

Ils ont pu être récupérés par des navires croisant alentour.

Le navire se situait alors à 1.500 milles nautiques (près de 2.800 kms) au nord-est de l'île Maurice. Deux membres d'équipage, dont le capitaine, l'ingénieur-chef et un représentant du

ministère des Pêches, sont maintenant à bord d'autres bateaux de pêche taiwanais ainsi qu'un porte-conteneurs australien, selon le ministère.

Mais six membres d'équipage sont toujours portés disparus.

Le premier-lieutenant et «trois autres membres d'équipage de nationalité étrangère» étaient toujours à bord du Wen Peng jeudi, selon le ministère.

Un navire des garde-côtes taiwanais a été envoyé sur zone mais n'arrivera sur place que dans 13 jours, selon des responsables.

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Les modifications physiologiques liées à la grossesse se traduisent par une légère augmentation des besoins nutritionnels et par une prise de poids qu'il serait dangereux de chercher à éviter. La prise de poids doit cependant rester contrôlée pour assurer la santé de la mère et celle du bébé.

Quelles recommandations pour les femmes enceintes ?

Les recommandations concernant l'alimentation des adultes restent appropriées aux femmes enceintes. Si leur alimentation est variée et diversifiée, elle suffit à couvrir l'augmentation des besoins pendant la grossesse. Les seuls compléments parfois prescrits concernent le fer, les folates ou la vitamine D.

Il faut veiller à consommer chaque jour des aliments des cinq grandes familles d'aliments : pain et féculents, viande-poissons, fruits et légumes, produits laitiers et matières grasses. En adoptant des proportions raisonnables et en s'abstenant de grignoter, la future mère évitera la surcharge pondérale. En moyenne, les femmes enceintes devraient consommer quotidiennement 150 à 200 g de viandes-poissons-œufs, 250 à 300 g de féculents, 150 g de pain, 200 à 300 g de légumes, quatre à six produits laitiers, trois fruits et 50 g de matières grasses.

Alcool et grossesse

La consommation d'alcool - quel qu'il soit - par une femme enceinte peut se révéler dramatique pour l'enfant, et ce d'autant plus que la prise d'alcool est régulière et excessive. L'alcool diffuse rapidement à travers le placenta et se mêle au sang du fœtus. Il peut entraîner un retard de développement et des malformations graves, en particulier des troubles du développement du cerveau. L'alcool provoque parfois une carence en folates. Pour toutes ces raisons, sa consommation doit rester exceptionnelle et limitée à une très faible quantité.

Des besoins énergétiques accrus

Les besoins énergétiques d'une femme enceinte augmentent du fait de la croissance du fœtus, mais aussi des modifications physiologiques propres à la grossesse : la constitution du placenta (0,7 kilo) et du liquide amniotique (1 kilo), l'accroissement de la taille de l'utérus et des seins (1,6 kilo), la constitution des réserves graisseuses (3 à 4 kilos) et l'augmentation du volume sanguin (1,5 kilo). Les besoins en calories supplémentaires sont en moyenne de 280 à 300 calories par jour.

Le poids du bébé

Pour le bébé, le poids idéal de naissance se situe entre 3 et 4 kilos, mais en pratique l'éventail des poids est beaucoup plus large. Des études récentes semblent indiquer que chez le bébé, un état nutritionnel satisfaisant à la naissance pourrait contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'obésité ou du diabète à l'âge adulte. Comment équilibrer son alimentation lorsque l'on est enceinte ?

Comme les besoins énergétiques, l'ensemble des besoins en nutriments de la femme enceinte augmente. La composition du lait de la mère qui allaite reflète son alimentation et détermine donc le régime du bébé. Une insuffisance d'apport en vitamines ou en oligoéléments ou un excès de certaines substances se retrouvera dans le lait et aura un impact sur la santé du bébé.



De l'eau en quantité

Une femme enceinte doit boire au moins un litre et demi de liquide chaque jour : eaux minérales (en particulier celles riches en calcium), tisanes, jus de fruits sans sucre ajouté... Mieux vaut limiter les boissons riches en caféine comme le café, le thé, le chocolat ou les colas, qui peuvent énerver le fœtus. Par ailleurs, l'excès de caféine (également appelée théine) peut augmenter le risque de fausse-couche. La consommation de thé ne doit pas dépasser un litre par jour, car un excès de thé réduit l'absorption du fer par l'intestin.

Les femmes qui allaitent doivent boire au moins trois litres de liquide chaque jour. Les boissons riches en caféine sont également déconseillées.

Du pain et des féculents à chaque repas

Les besoins en glucides de la femme enceinte sont généralement identiques à ceux des autres adultes. En privilégiant le pain et les féculents tels que les produits à base de céréales, les pommes de terre ou les légumes secs, il est possible d'éviter les coups de pompe liés à une baisse du taux de sucre dans le sang, fréquents chez les futures mères. La présence de fibres dans le pain et les céréales complètes contribue à prévenir

la constipation, un problème fréquent au cours de cette période.

Des matières grasses diversifiées

Les lipides sont indispensables à la constitution de réserves énergétiques pendant la grossesse, et au développement du fœtus, en particulier à celui de son cerveau. Il est important de diversifier les sources de graisses et de privilégier les diverses huiles végétales (colza, noix et olive, par exemple), ainsi que les poissons gras comme les maquereaux, les sardines et le saumon. Les femmes qui présentent un terrain allergique éviteront l'utilisation d'huile d'arachide et la consommation de cacahuètes, afin de prévenir une allergie alimentaire de ce type chez l'enfant à naître.

Le lait maternel doit contenir une quantité suffisante d'acides gras insaturés, nécessaires au développement du nourrisson. Les apports en acides gras oméga-3 et oméga-6 sont particulièrement importants.

Plus de protéines

Les besoins en protéines augmentent pendant le troisième trimestre de la grossesse et au cours de l'allaitement. Les femmes enceintes doivent consommer environ 60 g de protéines par jour les trois derniers mois.

Les femmes qui allaitent doivent consommer 65 g de protéines par jour les six premiers mois, puis 60 g par jour les six mois suivants.

Les protéines devraient provenir à la fois de sources animales telles que viandes, œufs, poissons et produits laitiers ainsi que de sources végétales comme le pain, les pâtes et les légumes secs. En France, l'alimentation apporte habituellement une quantité suffisante de protéines pour couvrir ces besoins.

Enceinte et végétarienne ?

Peut-on être enceinte et suivre un régime végétarien ? Oui, à condition de consommer suffisamment de viande, de produits laitiers, d'huiles de colza et de soja, et de mélanger les différents types de protéines végétales. Un complément en fer prescrit par un médecin est indispensable. Le régime végétarien est, quant à lui, pratiquement incompatible avec une grossesse.

Quels aliments éviter pendant la grossesse et l'allaitement ?

Pour des raisons de sécurité, les femmes enceintes doivent s'abstenir de consommer certains aliments ou les consommer de manière occasionnelle.

Pendant la grossesse

Évitez le bouillon, les charcuteries artisanales, le foie et les produits qui en contiennent, les fromages au lait cru ou fermenté ainsi que les viandes, les poissons et les produits de la mer lorsqu'ils sont crus ou mal cuits (pour éviter d'être exposée à la toxoplasmose ou d'autres parasites). Limitez votre consommation de caféine, de cacahuètes et d'huile d'arachide si vous souffrez d'allergie, ainsi que de poissons pouvant contenir des polluants comme le thon, la daurade, l'espadon ou les poissons de la Baltique.

Pendant l'allaitement

Certains aliments peuvent modifier la composition du lait et provoquer des coliques chez le nourrisson. Si votre enfant connaît ce type de problème, surveillez votre consommation de lait et de produits laitiers, d'œufs, d'agrumes (oranges, citrons, pamplemousses, etc.) et de caféine.

Comment éviter les désagréments digestifs pendant la grossesse ?

Pendant la grossesse, les femmes qui rencontrent des désagréments digestifs comme les algèbres d'estomac et les nausées pourront les éviter en fractionnant les repas ou en les répartissant différemment : petit-déjeuner, collation en milieu de matinée, déjeuner, goûter, dîner.

En cas de faim impetiveuse, mieux vaut manger des produits laitiers, des produits céréaliers et des fruits plutôt que des sucres, des pâtisseries ou des viennoiseries. Le recours aux compléments alimentaires ne se justifie pas si l'alimentation est équilibrée, et ne doit jamais être pratiqué sans avis médical.

Est-il normal de grossir pendant la grossesse ?

La prise de poids n'est pas régulière au cours de la grossesse. Lors des deux ou trois premiers mois, l'augmentation représente 5 à 10 % du gain de poids total, essentiellement sous la forme de tissu adipeux qui servira de réserves pendant le reste de la grossesse. Le poids augmente régulièrement au cours des mois suivants, en particulier au cours des quatre derniers mois où le poids du fœtus passe de 500 g à 3 ou 4 kilos.

Quel est le nombre idéal de kilos à prendre ?

Il est difficile de fixer un nombre idéal de kilos à prendre pendant la grossesse. Ce nombre dépend du poids et de la taille de la mère avant le début de la grossesse et s'estime à partir de l'indice de masse corporelle (IMC). Plus l'IMC initial est faible, plus la prise de poids pendant la grossesse peut être importante. Ainsi, pour une femme dont l'IMC est inférieur à 19 (maigreur), le gain de poids peut atteindre jusqu'à 18 kilos. Pour un IMC compris entre 19 et 20, l'augmentation du poids devrait se situer entre 12 et 18 kilos, entre 20 et 25, de 11 à 13 kilos. Enfin, pour une femme en surpoids (IMC entre 25 et 30), cette hausse ne devrait pas dépasser 6 à 10 kilos car la future maman dispose déjà de réserves sous forme de tissu adipeux. Les femmes de moins de vingt ans continuant leur croissance peuvent gagner de 15 à 15 kilos. Gelles qui attendent des jumeaux peuvent prendre jusqu'à 20 kilos.

Ni prise de poids excessive ni régime restrictif

Un gain de poids trop important pendant la grossesse augmente le risque de naissance par césarienne et expose la mère à certaines maladies comme l'hypertension ou le diabète. De plus, les kilos acquis peuvent persister après l'accouchement, d'où un risque accru d'excès de poids ou même d'obésité (voir encadré). Attention, cela ne signifie pas qu'il faille chercher coûte que coûte à limiter la prise de poids : un régime restrictif mené pendant la grossesse ou l'allaitement peut provoquer des carences graves pour la mère et pour l'enfant. Tout régime est à éviter. Mieux vaut privilégier une alimentation équilibrée et sans excès pendant cette période. Le gynécologue, la sage-femme ou le diététicien de la maternité sont là pour conseiller les futures mamans. Comment perdre du poids après la naissance ?

Le retour du poids à la normale dépend de nombreux facteurs comme l'âge, l'hérédité, le poids avant la grossesse ou l'activité physique. Si les femmes minces arrivent généralement à retrouver leur poids (en s'aident parfois d'une activité sportive), les femmes qui présentaient un excès de poids avant d'être enceintes connaissent plus de difficultés à perdre leurs kilos supplémentaires. Pour éviter ce type de problème, il est donc important de surveiller son poids pendant la grossesse. Le recours aux compléments d'un professionnel peut être nécessaire.

© Nourriture

Vitamines et minéraux pendant la grossesse

Pour le bénéfice de la mère comme pour celui de son enfant, les vitamines et les minéraux doivent être présents en quantité suffisante dans l'alimentation pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, en particulier le calcium et le fer. Quant aux régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille, ils ne devraient jamais être suivis sans avis médical et nutritionnel.

Les apports en sels minéraux et en oligoéléments pendant la grossesse

Pendant la grossesse, mieux vaut veiller à avoir des apports suffisants en calcium, en fer, en magnésium et en iode.

Calcium et grossesse

Même si l'absorption et la rétention du calcium sont favorisées par les hormones de la grossesse, l'apport est souvent insuffisant. Un apport quotidien de 1 200 mg de calcium par jour pendant la grossesse assure la constitution du squelette du fœtus, limite le risque de décalcification des os de la mère, réduit les troubles de la tension artérielle et contribue à l'enrichissement du lait. Pour ces raisons, on recommande de consommer au moins quatre produits laitiers par jour et, éventuellement, une eau minérale riche en calcium.

Fer et grossesse

En France, il est fréquent qu'une future mère ait des apports insuffisants en fer avant même le début de sa grossesse. Pour cette raison, le médecin effectue systématiquement un dosage du fer dans le sang lors des premières semaines.

Des besoins en fer plus élevés pendant la grossesse

Les besoins en fer s'accroissent fortement pendant la grossesse. Un apport suffisant en fer permet d'assurer le transport de l'oxygène dans le sang de la mère et du fœtus, et permet à ce dernier de se constituer des réserves en fer. Les besoins sont particulièrement importants pendant les deuxième et troisième trimestres : ils s'élevaient à 20 mg par jour, voire 30 à 50 mg si la mère a débuté sa grossesse avec de faibles réserves de fer.

Veiller à un apport suffisant de fer pendant la grossesse

Pour prévenir ce problème, l'alimentation doit contenir des aliments riches en fer tels que la viande, dont le fer est particulièrement bien absorbé, les légumes secs et les amandes. Attention, le thé et les aliments riches en fibres peuvent réduire l'absorption du fer par l'intestin. Un enrichissement de l'alimentation en fer (30 mg par jour en début de grossesse) peut être en-



visagé par le médecin dans certains cas, chez les adolescentes qui constituent un groupe à risque de carence en fer plus élevé, chez les femmes à grossesses répétées, chez les femmes souffrant de ménorragies importantes (écoulement menstruel excessif) ou chez les femmes ayant une alimentation pauvre en fer, pour des raisons économiques par exemple.

Des vitamines indispensables lorsque l'on est enceinte

Comme les sels minéraux et les oligoéléments, les vitamines sont essentielles pour mener à bien la grossesse et l'allaitement. La richesse du lait en vitamines reflète l'état nutritionnel de la mère, et une augmentation de la consommation d'aliments riches en vitamines, comme les fruits et les légumes, est indispensable pendant l'allaitement.

Les folates (vitamine B9) pendant la grossesse

Les folates (acide folique ou vitamine B9) participent à la multiplication des cellules de notre organisme. L'embryon, dont les cellules se divisent très rapidement pendant les trois premiers mois de la grossesse, est particulièrement sensible à une carence en folates. L'apport en folates est capital dans la prévention d'une malformation du système nerveux de l'enfant, le spina bifida. Un apport suffisant permet égale-

ment de limiter le risque de naissance prématurée et de faible poids du nouveau-né. On recommande un apport quotidien de 0,4 mg de folates, sous diverses formes : légumes à feuilles vertes, fruits tels que melons, fraises ou bananes, ou amandes, noix et œufs, entre autres.

Idéalement, l'apport en folates doit être optimal plusieurs semaines avant le début de la grossesse, en particulier chez les femmes de moins de vingt ans, chez celles qui fument et chez celles dont la grossesse suit immédiatement l'arrêt des contraceptifs oraux (pilule). Le médecin peut prescrire des compléments riches en folates. Cette prescription est systématique dans certains pays tels que les États-Unis et lors de la prise de certains traitements, notamment contre l'épilepsie.

La vitamine D pendant la grossesse

La vitamine D favorise la fixation du calcium sur le squelette du fœtus. Les femmes enceintes et celles qui allaitent doivent consommer suffisamment de vitamine D et s'exposer modérément au soleil. Dans certains cas, le médecin peut prescrire un traitement à base de vitamine D, soit sous forme de gouttes à prendre tous les jours, soit sous forme d'une dose unique prise au septième mois de la grossesse. Trop de vitamine D présente un risque pour le fœtus. Pour cette raison, l'Assa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) a affirmé qu'il convient par prudence de déconseiller aux

femmes enceintes ou désireuses de procréer la consommation de foie (quelle que soit l'espèce) ou de produits à base de foie.

Les régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille

Certains régimes alimentaires sont censés influencer le sexe de l'enfant à naître. Ces régimes modifient la nature chimique des sécrétions du vagin et de l'utérus, favorisant ainsi les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome masculin », ou les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome féminin ». Ils doivent être suivis par la future mère au moins huit à dix semaines avant la fécondation. Selon les études, la probabilité d'avoir un enfant du sexe désiré passerait de 50 % (une chance sur deux) à environ 75 % (trois chances sur quatre). Un régime pauvre en calcium et riche en potassium favoriserait la conception d'un garçon, alors qu'un régime pauvre en sodium et potassium, mais riche en calcium et magnésium, favoriserait la conception d'une fille.

Ces régimes, outre le fait d'être pénibles à maintenir, peuvent déséquilibrer l'état nutritionnel de la mère qui, faute d'être certaine d'être enceinte, va les poursuivre pendant quelques semaines après la fécondation. En particulier, le régime « garçon » pauvre en calcium est loin d'être anodin. Ces régimes ne doivent jamais être menés sans un suivi médical et nutritionnel.

TUNISIE:

Explosion de trois mines terrestres sans faire de victimes

Trois mines terrestres ont explosé jeudi près de l'une des montagnes au centre-ouest de la Tunisie à proximité de deux officiers de sécurité de haut rang en train d'inspecter le corps d'un homme retrouvé décapité, a affirmé le porte-parole du tribunal de première instance de Kasserine (province du centre-ouest), Achref Youssfi.

Les trois mines sont soupçonnées d'avoir été posées par des terroristes installés dans l'ouest du pays, a-t-il précisé ajoutant que «l'explosion a eu lieu proche de l'assistant du procureur de Kasserine, accompagné du directeur de la sécurité nationale de la même province».

M. Youssfi a expliqué que l'explosion avait eu lieu «lors de la présence des responsables pour inspecter le corps d'un citoyen, retrouvé près de la montagne 'Mgila' dans la province de Sidi Bouzid, une province voisine à Kasserine».

Le ministère tunisien de la Défense avait auparavant confirmé la découverte du corps de ce citoyen, après le ratissage de la zone impliquant des unités militaires et d'autres relevant de la Garde nationale (gendarmérie).

BÉNIN - LÉGISLATIVES:

Une rencontre prévue entre pouvoir et opposition lundi à Cotonou

Le président béninois Patrice Talon et l'opposition vont se rencontrer lundi prochain à Cotonou, en vue d'échanges dans le cadre de l'organisation dans la paix et la transparence des élections législatives du 28 avril prochain, a indiqué vendredi une source de l'opposition citée par des médias locaux.

Selon cette même source, la rencontre souhaitée par le président béninois est une réponse aux doléances formulées par les forces politiques de l'opposition face aux nombreuses difficultés observées dans la mise en œuvre de la loi portant sur la charte des partis politiques, notamment l'obtention du certificat de conformité.

Ainsi, de source proche du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, seuls cinq partis politiques ont pu obtenir avant jeudi, jour du dépôt des dossiers de candidatures à la Commission électorale nationale autonome (CENA), leurs certificats de conformité à la loi sur la charte des partis politiques.

A cet effet, selon l'article 2 du protocole de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la démocratie et la bonne gouvernance évoqué par l'opposition, additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits et au maintien de la paix et de la sécurité, «aucune réforme substantielle de la loi électorale ne doit intervenir dans les six mois précédant les élections sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques».

NIGERIA:

Les électeurs voteront dans une atmosphère de paix et de transparence

Les Nigériens pourront voter, samedi, dans une atmosphère de paix et de transparence, loin des menaces et des intimidations, a assuré vendredi le président nigérian, Muhammadu Buhari.

«N'ayez pas peur des rumeurs de violence ou de troubles.

Nos agences de sécurité ont travaillé dur pour mettre en place des mesures adéquates de sécurité», a indiqué le chef de l'Etat dans un discours à la nation retransmis à la télévision nationale Buhari, 76 ans, candidat du Parti des Progressistes (APC) est en lice pour un second mandat, dans un scrutin très serré où il affrontera notamment l'ancien vice-président Atiku Abubakar.

SAHEL-MALI:

Le Mali demeure «le point focal» de la violence terroriste au Sahel

Le Mali demeure le «point focal» de la violence extrémiste au Sahel, représentant à lui seul environ 64% des attaques terroristes perpétrées dans cette région en 2018, selon une note d'analyse d'Africa Center for Strategic Studies, publiée à Washington.

Le nombre d'actions terroristes au Sahel, impliquant des groupes extrémistes a doublé chaque année durant les trois dernières années, passant de 90 actes en 2016 à 194 en 2017 et à 465 en 2018, précise ce centre de recherches relevant du Pentagone.

En parallèle, le nombre de décès liés à ces attaques terroristes a connu lui aussi une hausse importante atteignant 218 décès en 2016 puis 529 en 2017 et 1.110 en 2018.

Dans le même temps, les violences commises à l'encontre des civils se sont également accrues dans les pays sahéliens où elles ont représenté environ 34% de tous les actes terroristes perpétrés l'année dernière.

Le nombre d'attaques terroristes ciblant des civils est passé de 18 en 2016 à 39 en 2017 et à 160 en 2018, selon les chiffres fournis par cette institution créée et financée par le Congrès américain.

«La progression de l'activité (terroriste) reflète une grande capacité opérationnelle et une coopération accrue entre les groupes terroristes de la région», précise Africa Center for Strategic Studies, relevant qu'environ la moitié des attaques terroristes ont été perpétrées en 2018 par une coalition de groupes opérant



sous le parapluie de «Jamaat Nusrat al Islam Wal Mouslimin (JNIM)», formée en mars 2017.

En 2018, le «Front de libération du Macina (FLM)», un groupe terroriste du centre du Mali était associé à plus de 40% des actions de JNIM.

Les deux groupes extrémistes, «l'Etat Islamique dans le Grand Sahara (EIGS)» et «Ansarul Islam», placée sur la liste noire américaine des groupes terroristes, ont été respectivement liés à 26% et à 15% des actes terroristes.

Déploiement dans 4 régions géographiques distinctes

La note dénombre, par ailleurs, quatre régions géographiques distinctes dans

lesquelles opèrent ces groupes terroristes.

Le groupe GNIM est actif au centre et au nord du Mali, et «Ansaoul Islam» est déployé aux environs de Djibo, ville importante du Burkina Fasso.

Le Burkina Fasso a connu ces dernières années une croissance rapide du nombre d'attaques terroristes qui a progressé à 137 en 2018 contre 29 en 2017. Quant à «l'Etat Islamique dans le Grand Sahara», il est présent le long des frontières entre le Mali et le Niger et il est aussi déployé dans l'ouest du Burkina Fasso avec «Jamaat Nusrat al Islam Wal Mouslimin». L'analyse chronologique menée par ce centre de recherches met en

évidence «l'accélération rapide d'épisodes de violence» dans lesquels ces groupes terroristes sont impliqués. Avant 2012, un seul groupe terroriste à savoir al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) opérait au Mali. En 2018, plus de 10 groupes sont actifs dans ce pays ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger. Outre «le Front de libération du Macina» qui comprend d'anciens combattants terroristes du «Mouvement pour l'unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao)», un autre groupe, «Katiba Serma», dirigée par Abu Jallil al Fulani, est opérationnel dans la zone de Serma entre Gao et Mopti. S'y ajoute le groupe «AQMI Sahara», une branche «d'al Qaïda au Maghreb Islamique» dirigée par Djamel Okacha (Yahya Abu al Hammam), «Al Mourabitoun», issue d'une fusion entre «les signataires par le sang» de Mokhtar Belmokhtar et le «Mujao» et «Katiba Salaheddine», créée par Sultan Ould Badi, un ancien membre d'AQMI et co-fondateur du Mujao en 2011.

«Les épisodes de violence en 2018 ont dépassé toutes les activités observées de 2009 à 2015 combinées», souligne Africa Center for Strategic Studies.

SÉNÉGAL:

Plus de 6 millions d'électeurs aux urnes demain pour choisir leur futur président

Plus de six millions de Sénégalais sont appelés, dimanche, aux urnes pour élire leur futur président parmi cinq candidats en lice dont le sortant, Macky Sall, après trois semaines d'une intense campagne électorale qui tire à sa fin vendredi, ont rapporté des médias locaux.

Les autorités sénégalaises ont annoncé, jeudi, avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement du scrutin, précisant que 15.397 bureaux de vote ont été prévus, dont 14.651 sont répartis sur l'ensemble du territoire national et 746 autres dédiés aux Sénégalais de la diaspora appelés à choisir le futur chef d'Etat durant ce premier tour de la présidentielle.

Le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, Aly Ngouille Ndiaye, cité par des médias locaux, a affirmé que le nombre total des électeurs inscrits s'élève à 6.683.043, dont 6.373.451 établis à l'intérieur du pays et 309.592 à l'étranger.

S'exprimant lors d'une rencontre à Dakar avec les observateurs électoraux, M. Ngouille Ndiaye a assuré que le scrutin se déroulera dans la transparence, faisant état de la mobilisation de toutes institutions et corps de l'Etat pour assurer la sécurité et permettre aux sénégalais de s'exprimer librement lors de ce scrutin.

A moins de 48 heures du rendez-vous électoral, les cinq prétendants à la magistrature suprême sont toujours sur le terrain et investissent les réseaux sociaux, appelant les électeurs à se rendre «massivement» aux urnes le jour «J» pour désigner leur président, ont

indiqué des médias locaux. Le Conseil constitutionnel a validé le 20 janvier dernier la liste des candidats présidentiables, comprenant, outre le sortant, Macky Sall, investi par la majorité présidentielle réunie autour de la coalition Benno Bokk Yakaar, et quatre autres figures de l'opposition dont l'ancien Premier ministre, Idrissa Seck et le candidat du Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR), le député Issa Sall, suivi par Ousmane Sonko, choisi par Pasteur/Patriotes du Sénégal pour le Travail, l'Ethique et la Fraternité, ainsi que l'ancien ministre des Affaires étrangères, Madické Niang (dissident du Parti démocratique sénégalais/PDS).

Sur une trentaine de candidats au départ, 22 ont été recalés à l'étape du parrainage et deux autres ont été écartés de la course sous le coup de condamnations judiciaires.

Il s'agit, pour ces deux derniers cas, de l'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, et de l'ex-ministre Karim Wade, poursuivis et condamnés respectivement pour les délits d'escroquerie, faux et usage de faux en écriture publique et privée sur des derniers publics, pour le premier, et pour enrichissement illégitime, pour le second.

Toutefois, la campagne électorale a été marquée par des actes de violences ayant provoqué des morts en raison de rixes entre des partisans de candidats.

Jeudi, vingt-quatre personnes ont été arrêtées par la gendarmerie sénégalaise et des armes ont été saisies après la mort dans l'est du pays, de trois partisans du président sortant Macky Sall dans des heurts avec ceux de l'op-



position, ont rapporté des médias locaux, citant des sources concordantes.

Parmi les personnes arrêtées, une vingtaine sont des partisans d'Issa Sall, candidat du Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR), selon un responsable de cette formation politique, Moustapha Sarr.

Notons au passage que les premiers résultats de cette élection sont attendus dès la fermeture des bureaux à 18H00 GMT, mais ne deviendront officiels qu'à partir du 25 ou du 26 février.

Un éventuel second tour, compte tenu des délais légaux de proclamation, de possibles contestations et de la nouvelle campagne, se tiendrait vraisemblablement le 24 mars prochain.

PALESTINE: La situation humanitaire ne cesse de se «dégrader» à Gaza et en Cisjordanie occupée

Deux hauts responsables onusiens ont exprimé devant les membres du Conseil de sécurité leur «inquiétude» vis-à-vis de la «dégradation» de la situation humanitaire en Palestine occupée, alertant sur un «éventuel effondrement du système de santé» et un «transfert forcé» de Palestiniens par l'occupation israélienne, a indiqué un communiqué de l'ONU.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée mercredi à la situation au Moyen-Orient, l'envoyé de l'ONU dans la région, Nickolay Mladenov, s'est inquiété de la «dégradation» de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, évoquant le déficit budgétaire de l'Autorité palestinienne d'environ 1,04 milliard de dollars, dont plus de 60% étaient couverts par l'aide des donateurs, a ajouté le communiqué rendu public le son site internet de l'Organisation.

«Ce déficit devrait augmenter en 2019 en raison du retrait de fonds importants des donateurs et de la détérioration de la situation économique», a souligné le Coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a poursuivi la même source. Plaidant pour la création d'un «environnement propice» à la reprise des négociations israélo-palestiniennes, M. Mladenov a affirmé que l'ONU a été amenée à mettre en œuvre une série d'interventions humanitaires durant l'année 2018 visant à «stabiliser» la situation notamment dans la bande de Gaza, confrontée à un blocus israélien depuis plus de dix ans. De son côté, la sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Ursula Mueller, a relevé que la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Gaza, s'était «nettement détériorée en 2018». «Cela inclut une augmentation du nombre de victimes liées aux manifestations à la barrière de Gaza, des restrictions israéliennes à la circulation des personnes et des biens et des restrictions financières», a-t-elle souligné devant les membres du Conseil de sécurité. Affirmant que le système de santé à Gaza risque de «s'effondrer», Mme Mueller a précisé égale-



ment que la situation humanitaire en Cisjordanie occupée n'est pas moins enviable.

Le financement a son plus bas niveau en 2018

A ce propos, elle a cité le cas de nombreuses familles et communautés palestiniennes de la zone C, de la ville d'Al Khalil et d'El Qods-Est qui sont confrontées à des pressions israéliennes «croissantes». «Les démolitions, les expulsions, les restrictions de mouvement et d'accès et la montée de la violence liée aux colons continuent de créer un environnement propice à un transfert forcé de nombreux Palestiniens», a-t-elle fait savoir.

La responsable d'OCHA a, en outre, ajouté que parallèlement à la «dégradation» des conditions humanitaires, la capacité de la communauté humanitaire à fournir de l'aide aux Palestiniens est de plus en plus «contraignante».

«L'année dernière, le financement était à son niveau le plus bas.

L'appel lancé en 2018 pour les territoires palestiniens occupés n'a été financé qu'à hauteur de 46%, ce qui

est inférieur à la moyenne mondiale de 60%, a-t-elle noté.

Cette baisse s'explique, selon la responsable onusienne, par les coupes opérées pour l'UNRWA suite à la suspension de l'aide américaine, qui reste le plus important fournisseur dans les territoires palestiniens occupés, mais également par la réduction des aides fournies par d'autres agences des Nations unies et d'ONG. Il convient de souligner dans ce contexte que la pauvreté a gagné ces dernières années de larges pans du peuple palestinien, en raison notamment du blocus économique qu'exerce la force d'occupation israélienne sur les territoires palestiniens. Depuis mars 2018, la bande de Gaza est le théâtre de manifestations hebdomadaires, dénonçant le blocus, les agressions israéliennes et le droit de retour des réfugiés palestiniens spoliés de leurs terres et biens lors de la création d'Israël en 1948. Ces manifestations pacifiques avaient été violemment réprimées par les forces d'occupation tuant par des tirs à balles réelles au moins 250 Palestiniens, dont 56 enfants.

LIGUE ARABE: Aboul Gheit réitère son plein soutien à la cause palestinienne

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a réitéré son «plein soutien» au peuple et aux dirigeants palestiniens qui luttent pour mettre fin à l'occupation israélienne et pour créer un Etat indépendant dans les frontières de 1967 avec El Qods-Est pour capitale, ont rapporté vendredi des médias locaux. M. Aboul Gheit a tenu ces propos au cours d'une rencontre jeudi au Caire avec Jebril al-Rajoub, président du Conseil supérieur de la jeunesse et des sports de Palestine, ont ajouté les mêmes sources.



Selon le porte-parole du secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Mahmoud Afifi, la rencontre entre les deux hauts responsables a permis de discuter des récents événements en Palestine, notamment des démarches entreprises pour la réconciliation intrapalestinienne, des conditions humanitaires dans la bande de Gaza, ainsi que du blocage par l'occupant israélien de plusieurs millions de dollars de recettes fiscales palestiniennes, ont poursuivi les mêmes sources.

M. Aboul Gheit a souligné, en outre, «l'importance de rétablir l'unité palestinienne, notamment face aux efforts d'Israël pour affaiblir la cause palestinienne en détruisant ses fondations politiques, juridiques et historiques».

VENEZUELA : La Russie livre 7,5 tonnes de médicaments et d'équipements

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé la réception jeudi de 7,5 tonnes de médicaments livrées par la Russie, rappelant que son pays vivait sous blocus économique américain l'empêchant d'effectuer des achats internationaux, ont rapporté vendredi des médias locaux.

Remerciant le président russe, Vladimir Poutine, suite à la livraison de ces médicaments et équipements médicaux, au titre des contributions russes à l'Organisation mondiale de la santé, M. Maduro a indiqué que «les livraisons internationales de médicaments se font régulièrement, presque toutes les semaines». Le chef de l'Etat vénézuélien a, également, ajouté que les livraisons n'ont pas été faites à titre «gracieux».

«Qui paye tout cela ? C'est le gouvernement bolivarien du Venezuela. Nous payons tous nos engagements», a-t-il fait savoir, précisant que le fret de 7,5 tonnes de médicaments et d'équipement en provenance de la Russie était arrivé dans le pays jeudi dernier. «C'est le développement des achats internationaux. Le Venezuela vit dans les conditions du blocus imposé par le gouvernement américain qui concerne les finances et l'économie. L'administration de Trump s'en prend également aux achats de médicaments», a-t-il expliqué. Parmi d'autres pays qui apportent leur aide au Venezuela en termes de médicaments et d'équipement médical, le président Maduro a cité notamment le Cuba, la Chine, la Turquie, l'Inde et la Palestine.

Le vice-ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yvan Gil Pinto, a souligné, pour sa part, que «la Russie ne fournit pas au Venezuela une aide humanitaire, mais des marchandises dans le cadre de contrats commerciaux». M. Gil Pinto, a expliqué, dans ce contexte, qu'il n'y avait pas une «situation humanitaire dans le pays exigeant une aide extérieure», a indiqué l'agence russe Sputnik. «La situation est normale. Nous avons des accords différents avec la Russie, dans le cadre desquels on nous livre des médicaments, des produits, des technologies. Comme nous ne pouvons pas collaborer avec les Etats-Unis ni avec l'Europe en matière technologique, nous avons commencé à acheter auprès de la Russie et la Chine, parce que ce sont des pays amicaux, qui n'imposent aucune mesure ou blocages», a-t-il soutenu, selon la même source.

«Il n'y a pas d'aide humanitaire en provenance de Russie. Il n'y a que des livraisons de produits de première nécessité, puisque les russes sont parmi les meilleurs fournisseurs de Caracas. Ils n'ont pas suspendu les possibilités de livrer leurs produits au Venezuela», a-t-il encore clarifié.

FRANCE-LIBYE: 6 bateaux français livrés aux Libyens pour bloquer les migrants

La France a annoncé qu'elle livrera six bateaux à la marine libyenne pour bloquer en Méditerranée les migrants se dirigeant vers l'Europe, a-t-on annoncé de source gouvernementale.

L'information, annoncée déjà par l'ONG Médecins sans frontières (MSF) qui s'était offusquée, a été confirmée jeudi lors du point de presse hebdomadaire du ministère français des Armées.

Le cabinet de la ministre Florance Parly, à en croire le quotidien Le Monde, a indiqué avoir déjà communiqué cette décision au chef du gouvernement libyen, Fayez al-Saraj, lors de son entrevue à Munich, samedi dernier, avec la ministre française à l'occasion de la conférence sur la sécurité.

Selon le gouvernement français, ces bateaux (des

hors-bords), équipés d'un GPS et d'un radar, vont renforcer la flotte de garde-côtes libyennes dans la lutte contre les flux migratoires vers l'Europe et contre les groupes terroristes activant en Méditerranée. Beaucoup, notamment du côté des ONG qui se battent pour sauver des vies au large de la Méditerranée, craignent une montée de violences à l'égard des migrants qui sont interceptés en mer par les autorités libyennes et mis en détention dans des camps libyens.

Il faut rappeler que les navires humanitaires ont été interdits, ces derniers mois, à opérer en Méditerranée centrale. En janvier dernier, Médecins sans frontières avait tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de détention de ces migrants, constatant une nette augmentation

du nombre de personnes dans les centres de détention de Misrata et Khoms.

Le 21 janvier, 106 migrants et réfugiés ont été débarqués d'un navire commercial à Khoms, selon l'ONG. «Ces personnes récemment débarquées en Libye sont désormais enfermées dans des centres surpeuplés.

Les conditions de détention déjà difficiles sont aggravées par l'arrivée de nouveaux migrants», avait indiqué l'ONG, relevant que parmi les personnes récemment débarquées, certaines souffrent de malnutrition, d'hypothermie ou de diarrhée sévère. Le journal numérique Médiapart a estimé qu'avec cette livraison de bateaux, la France «franchit donc le pas», alors que les ONG et le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies

«n'ont cessé de documenter, non seulement les agressions commises par les garde-côtes à l'encontre des migrants durant leurs opérations de «secours» en mer, mais surtout l'ampleur des violences commises dans les centres de détention». Un rapport de la Mission des Nations unies pour la Libye (Manul) a indiqué que les migrants y «subissent de fréquentes tortures et autres mauvais traitements».

Pour MSF, la France fournit des moyens logistiques «destinés à refouler les réfugiés en violation du droit international». Les conventions internationales imposent à tout marin amené à secourir une embarcation en détresse de conduire ses rescapés dans le «port sûr» le plus proche, explique Médiapart.

SKIKDA : Plusieurs documents d'archives collectés par le Musée régional du Moudjahid

Le Musée régional de Skikda «Colonel Ali-Kafi» a pu collecter auprès de Moudjahidine et d'enseignants universitaires, plusieurs documents d'archives liés à la Guerre de libération nationale, a affirmé jeudi son directeur, Fateh Hamouche.



Ce responsable a indiqué, à l'APS, que cette opération de collecte d'archives a été lancée en 2016 dans le cadre d'une campagne nationale initiée par le ministère des Moudjahidine visant à collecter les documents d'archives liés aux résistances populaires, le mouvement nationaliste et la Guerre de libération nationale. «Le Musée régional 'Colonel Ali-Kafi' a spécialement mis en place un conseil scientifique et technique composé d'enseignants-chercheurs à l'université de Skikda, Constantine, Annaba et Guelma, dans le but de mener cette opération de manière académique en plus de la mise à contribution des clubs scientifiques du musée à l'instar du Club de mouvement nationaliste et le Club de la littérature et de la poésie révolutionnaire ayant tous les deux grandement participé à la collecte d'un bon nombre d'archives importants», a-t-il ajouté.

M. Hamouche a ainsi relevé que plusieurs archives locales et documents de l'administration française ont

pu être récupérés auprès de l'université de la Sorbonne (France) grâce aux travaux de recherche menés par les enseignants universitaires dévolus à cette tâche.

Il a dans ce contexte souligné que les documents recueillis en France ont notamment permis de mettre en évidence plusieurs points relatifs à la bataille de Douar Setiha, tels que sa date exacte et le nombre de morts du côté de l'Armée de libération nationale (ALN).

«On sait maintenant que 82 combattants de ALN sont tombés en martyrs durant cette bataille qui s'est déroulée le 15, 16 et 17 mars 1958, et non fin mars comme certains l'affirmaient à tort jusqu'ici», a-t-il dit. Le Musée régional du Moudjahid de Skikda a également pu mettre la main sur les archives de la police judiciaire de Philippeville (Skikda) datant de juillet à décembre 1959 qui renseignent sur l'organisation militaire et politique du FLN (Front de libération nationale) et des cellules des Fidaines dans cette ville.

«Les documents recueillis sont venus corroborer les témoignages apportés par les moudjahidine, ce qui ne laisse aucun doute quant à leur authenticité», a soutenu M. Hamouche. Par ailleurs, le Musée régional du Moudjahid 'Colonel Ali Kafi' va éditer prochainement plusieurs livres sur l'organisation de la Révolution algérienne dans les wilayas historiques I et II ainsi que dans la wilaya de Jijel en plus du premier numéro de son magazine «L'écho du musée régional», selon la même source, qui a fait savoir que toutes ces publications seront mises à la disposition des universités algériennes. Il est à noter que depuis 2016 le Musée régional du Moudjahid Ali kafi «Colonel Ali» a collecté plus de 188 documents d'archives locales et près de 320 autres des archives françaises comportant plusieurs numéros de journaux, des rapports de l'armée et de la police française, et des attestations de détention mais également des rapports sur la résistance de Si Zaghoudou.

TLEMEN : Les qualités du moudjahid Aboubekr Belkaid soulignées

Les qualités du moudjahid, le regretté Aboubekr Belkaid, durant la guerre de libération nationale et après l'indépendance ont été évoquées lors d'une conférence sur cette personnalité, organisée mardi à Tlemcen à l'occasion de la Journée nationale du chahid.

L'enseignant d'histoire Salah Baroudi de l'université de Tlemcen a abordé, lors de cette rencontre initiée par le Centre culturel islamique en collaboration avec la direction des affaires religieuses et wakfs et l'Organisation nationale de préservation de la mémoire et de transmission du message des chouhada, la vie et parcours militant et combattant du défunt Aboubekr Belkaid né en 1934 à Tlemcen.

Il a souligné que cette personnalité se distinguait par son savoir, sa connaissance du Coran et son patriotisme. Aboubekr Belkaid a adhéré au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1949 et a combattu après le dé-

clenchement de la glorieuse guerre de libération au sein de la Fédération du Front de libération nationale en France. Il fut emprisonné en 1961 en France à la prison de Fresnes jusqu'à avril 1962.

Le regretté a occupé plusieurs postes après l'indépendance dont directeur de l'enseignement et de la culture à la présidence de la République, secrétaire général au ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, ensuite vice-ministre de la Construction, ministre du Travail puis de la Communication.

Il a été assassiné le 28 septembre 1995 à la place «Port Saïd» à Alger. Mohammed Kechoud, un ami proche du moudjahid, a souligné que Aboubekr Belkaid était connu pour sa sagesse dans la prise de décisions apportant de nouvelles idées pour les mettre en service du pays, et un intellectuel avéré qui ne cessait d'exhorter les jeunes, dont notamment les étudiants, à suivre l'exemple des moudjahidine et des chouhada.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
AGENCE DE GESTION ET DE RÉGULATION
FONCIÈRE ET URBAINE DE WILAYA
NIF : 000528019006057

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02 /2019

L'Agence de gestion et de régulation foncière et urbaine de la Wilaya de M'SILA lance un avis d'appel d'offre ouvert réparti en deux lots (02) pour la réalisation des travaux suivants :

Lot N° 01: réalisation du réseau d'AEP du lotissement 290 LOTS – BOU SAADA.

Lot N° 02: réalisation des travaux (bordures – trottoirs et une tranche de voirie) du lotissement 634 LOTS -MAGRA.

Les entreprises spécialisées et intéressées par le présent avis classées en catégorie 02 et plus, selon la nature du projet, peuvent se rapprocher auprès de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la Wilaya de M'sila sise à l'adresse suivante : cite 24 Lots et 12 Logts (B P 620) M'sila pour retirer le cahier des charges contre la somme de (2000.00 D A) deux Mille dinars algériens pour chaque projet non remboursables représentant les frais de reproduction.

Les offres comportent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière présentés selon les modalités indiquées dans le chapitre intitulé «Instructions aux soumissionnaires» du présent cahier des charges «offre technique»

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Avis D'appel D'offre ouvert N° 02 /2019 Lot N° : _____

Projet : _____

- A ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

La durée de préparation des offres est fixée à (21) vingt et un jours calendaires à compter de la date de la première parution du présent Avis dans la presse nationale.

Les plis doivent être déposés auprès de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncières urbaines de M'sila sise à l'adresse sus indiquée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 09:00h à 12:00h, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à quatorze heures (14:00h) au siège de l'agence foncière de wilaya de M'sila.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 Jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 1916004429 du 23/02/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De la Santé De la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population De la Wilaya de Djelfa
Établissement public Hospitalier Hassi bah bah
TEL FAX : 027.96.53.04
NIF : 4080160001705300103
N°02/2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le Directeur de l'EPH de hassi bah bah informe tous les soumissionnaires concernés par :
l'appel d'offres ouverts N°01/2019 pour l'acquisition des produits d'alimentation suivants:

1. Lot n 01 : viandes rouges blanches et oeuf
2. Lot n 02 : légumes et fruits.
3. Lot n 03 : alimentation générale.
4. Lot n 04: pain et gâteaux

paru le 13/01/2019 en arabe dans le quotidien « Mihwar » Et en français dans le quotidien

« Dk news », que l'attribution provisoire des lots et comme suit :

Désignation du lot	Etablissement	NIF	Montant Maximum	Note technique	Motif du choix
Lot n 01 : viandes rouges blanches et oeuf	AICHONE KHALED	198610350196126	13.904.650.00DA	35	-Moins Disant -le soumissionnaire doit livrer les produits en bonne qualité
Lot n 02 : légumes et fruits.	ZAINI ABDELATIF	197210380062140	3.683.700.00DA	30	-Moins Disant -le soumissionnaire doit livrer les produits en bonne qualité
Lot n 03 : alimentation générale.	HAMIDI AHMED	178170401411474	5.981.000.00DA	30	-Moins Disant -le soumissionnaire doit livrer les produits en bonne qualité
Lot n 04: pain et gâteaux	LOT INFRUCTUEUX				

- Conformément à l'article: 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public tout soumissionnaire contestant la décision de la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours écrit auprès de la commission des marchés des établissements publics de santé (direction de la santé et de la population de la wilaya de Djelfa)

- les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire.

DK NEWS

Anep : 1916004452 du 23/02/2019

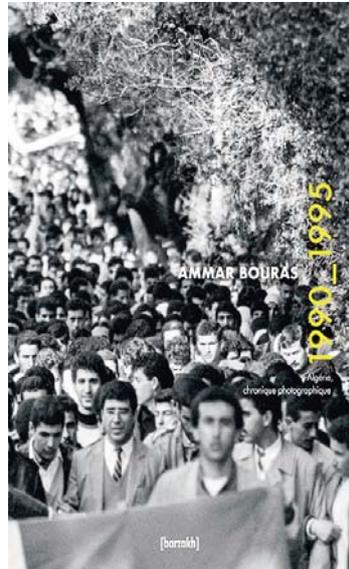
LIVRE

«1990-1995, Algérie, chronique photographique», un récit par l'image de A. Bouras

Un beau-livre de photographies en noir et blanc retraçant des faits saillants de l'actualité algérienne entre 1990 et 1995 fixés par l'objectif de Ammar Bouras a été publié récemment sous le titre «1990-1995, Algérie, chronique photographique».

Édité chez Barzakh, l'ouvrage de 237 pages, préfacé par l'universitaire Malika Rahal, se veut un témoin des manifestations, marches, meetings, grèves, ou encore des événements sportifs et culturels qui ont marqué ces années. Pour l'année 1990, le photographe a choisi de revenir sur la marche organisée au mois de mai à Alger par le Front des forces sociales (FFS) et le retour en Algérie de Hocine Aït Ahmed, d'immortaliser la visite à Alger de Nelson Mandela trois mois après sa libération des geôles de l'apartheid, ou encore montrer la foule venue accueillir l'ancien président de la République Ahmed Ben Bella. Plusieurs clichés, pris pour le compte du journal Alger républicain, sont dédiés aux différents événements (conférences et marches organisées en 1991 en soutien à l'Irak lors de la première guerre du Golfe) et autres meetings de partis politiques activant à l'époque. D'autres photographies prises la même année montrent des compétitions sportives, des galas artistiques ainsi que des portraits d'artistes, de sportifs et de journalistes dont Mohamed Fellag, Noureddine Morceli et Saïd Mekbel. L'année 1992 est, elle, dominée par les clichés du président Mohamed Bouafia réalisés lors de sa dernière sortie à Annaba le jour de son assassinat, et des portraits de personnalités du monde de la Culture comme l'écrivain Rachid

Boudjedra, la comédienne Sonia et autre Khalid Hadj Brahim. Une autre série de photographies, prises en 1993, montrent le début des violences terroristes avec des images fixant l'enterrement de l'universitaire Djilali Liabes et celles d'une marche contre la violence organisée par l'Ugta (Union générale des travailleurs algériens). Ammar Bouras publie également dans ce livre des photos atypiques prises dans son domicile, à Alger en 1995, pour immortaliser une émission de télévision, «fitirafat Irhabi», diffusée à une heure de grande écoute et que l'auteur juge d'une extrême violence en raison de la scène des aveux de terroristes racontant par le menu leurs crimes face à la caméra. Etudiant à l'École des beaux-arts à cette époque, Ammar Bouras a pris soin de souligner le contraste entre la violence et la complexité de la situation du pays de cette époque marquée aussi par un «rage de vivre» de sa jeunesse, représentée par des photos d'étudiants, artistes, et sportifs déterminés à transcender les événements en poursuivant leurs activités du quotidien. Plasticien contemporain et photographe de presse, Ammar Bouras vit et travaille à Alger. Etudiant puis enseignant à l'École des Beaux-arts d'Alger, il, outre l'Algérie, a exposé son travail dans plusieurs villes dont New York, Bamako, Madrid, Oslo, Alexandrie ou encore Paris.



SELON LE HCA

Appel à converger vers une «réconciliation linguistique» entre tous les Algériens

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a appelé jeudi à Alger, à converger vers «une réconciliation linguistique» entre tous les Algériens, à travers un discours «pacifique et paisible».

Lors d'un séminaire tenu à l'occasion de la journée internationale de la langue maternelle, M. Assad a mis en exergue la nécessité de corriger les concepts et à converger vers «une réconciliation linguistique» entre tous les Algériens, à travers un discours «pacifique et paisible», fondé sur la coexistence et à la lumière de plurilinguisme, en s'éloignant de l'exclusion, de l'extrémisme et de l'atteinte aux symboles de l'unité nationale.

Dans ce sens, il a souligné la nécessité de ne pas poser les questions de la langue maternelle et l'identité sous des «habits politiques et idéologiques», pour éviter d'attiser «les conflits linguistiques».

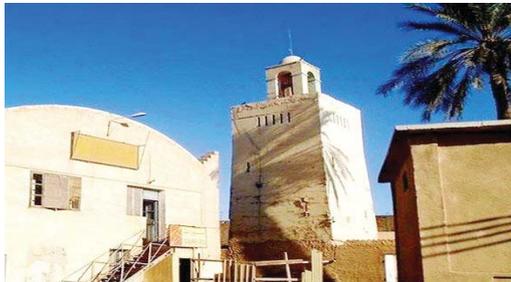
«Il est de notre devoir de ne pas poser les questions de la langue maternelle et de l'identité sous des habits politiques et idéologiques, pour éviter d'attiser les conflits linguistiques», a-t-il indiqué.

Pour lui, la langue maternelle représentait «l'existence, l'identité le patrimoine et la civilisation», ajoutant que celui qui néglige sa langue et son écriture, abandonne ainsi les composantes essentielles de sa personnalité. Pour sa part, la représentante du ministère

du Tourisme de l'Artisanat, Asma Moulay, a indiqué que le développement n'était pas possible en dehors «des valeurs de notre civilisation, notamment la langue maternelle qui en est le principal véhicule». Mme Moulay a mis en avant la nécessité de préserver les langues maternelles pour préserver le patrimoine intellectuel, culturel et civilisationnel, ajoutant que les sociétés multiculturelles et multilinguistiques existent à travers leur langue qui transmet et préserve le savoir et les cultures traditionnelles d'une manière durable. Elle a relevé, dans ce cadre, que «personne ne pouvait nier les efforts de l'Algérie afin de préserver ses langues maternelles».

OUARGLA:

Redonner à la station historique de radiodiffusion à Touggourt son ancien lustre



Des démarches sont entreprises pour redonner à la station historique de radiodiffusion de Touggourt (160 km au Nord d'Ouargla) son ancien lustre, après avoir été laissée à l'abandon pendant plus de 40 ans, a appris jeudi l'APS auprès des responsables de la commune.

Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme initié par l'Assemblée populaire communale (APC), en collaboration avec la société civile, dans le but de préserver le patrimoine culturel de cette collectivité, notamment ce

site riche en histoire, a indiqué le Président de l'APC, Rachid Benhelal. «Nous œuvrons de sorte à permettre à cette station, appelée «radio des Oasis», de jouer à nouveau son rôle socio-culturel, tout en assurant la continuité de la diffusion des programmes de la Radio algérienne à partir de Touggourt, a-t-il affirmé.

Composé d'un édifice de deux étages ainsi qu'un minaret, ce site classé dans la liste de l'inventaire supplémentaire des sites historiques de la wilaya d'Ouargla, et qui fait partie aussi du domaine privé de l'Etat, a été construit

sous la colonisation française pour abriter le siège d'une compagnie chargée du monopole de la production et la distribution de l'électricité avant d'être converti dans les années cinquante en station de radiodiffusion, a indiqué M. Benhelal. Le site en question a abrité, ces dernières années, diverses manifestations culturelles initiées par des associations locales intéressées par la préservation du patrimoine matériel de la région ainsi que l'antenne de l'Union des écrivains algériens (UEA) après une large opération de nettoyage, en attendant sa rénovation pour effacer les multiples dégradations subies au fil des années, a-t-il fait savoir.

Témoin et mémoire de l'histoire de la région, la radio des Oasis représentait pour la population locale «un véritable centre de rayonnement culturel qui s'impliquait, en dépit de la surveillance étroite des autorités coloniales, dans la protection de l'identité nationale dans toute sa diversité à travers ses différents émissions et programmes transmis en langue arabe, a-t-il ajouté.

La station de Touggourt, raconte-t-il, a retrouvé sa vocation après le recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algérienne (28 octobre 1962) et est devenue plus écoutée grâce aux efforts consentis des pionniers de la TSF (Transmission sans fil) dans le Sud du pays, tels que Saïd Bouagga, Abdelkader Belabbès et autres qui ont veillé à assurer la transmission quotidienne des émissions et programmes culturels, éducatifs et religieux de la radio au profit de ses auditeurs jusqu'à sa fermeture à la mi-années 70.

Pour sa part, le directeur de la Radio algérienne à Ouargla, Fodil Hamam, a fait savoir que les négociations sont en cours avec la direction centrale pour créer une annexe à Touggourt. «On est toujours en négociation avec la direction centrale pour créer une annexe à Touggourt, à l'instar d'installations similaires implantées à Djanet (Illizi) et In Salah (Tamanrasset), au titre du plan de redéploiement géographique de la Radio algérienne», a-t-il fait savoir.

COLLOQUE INTERNATIONAL ABDELHAMID BENHADOUGA : Appel à davantage d'ouverture sur le roman des jeunes auteurs

Les participants au 16ème Colloque international Abdelhamid Benhadouga sur «le roman et les types de culture», clôturé jeudi à Bordj Bou Arreridj, ont appelé à davantage d'ouverture sur le roman des jeunes auteurs. Tenue trois jours durant à l'université Bachir El-Ibrahimi, la rencontre a préconisé de centrer les thèmes des prochaines éditions sur des sujets délimités en rapport avec l'évolution de la littérature universelle et les intérêts du roman algérien. La commission scientifique de la rencontre a recommandé aussi d'honorer le romancier Azzidine Djelaoudi pour les œuvres font désormais l'objet d'études critiques dans les universités algériennes et arabes ainsi que l'instauration d'un prix spécial du colloque, la distinction à chaque édition d'un écrivain arabe et l'invitation régulière de dramaturges et cinéastes. Cette édition du colloque Benhadouga a connu la participation d'écrivains, de critiques et de traducteurs nationaux ainsi que de Tunisie, du Maroc, du Liban, de l'Irak, du Sultanat d'Oman, d'Espagne et d'Italie. Abdelhamid Benhadouga (1925/1996) l'un des plus célèbres auteurs algériens est connu pour être le pionnier du roman algérien d'expression arabe. Ses plus célèbres romans sont notamment «Rih El Djanoub» (Vent du Sud) traduit dans 20 langues et «El Djazia et les derviches».

CINÉMA

Le court métrage «Takatouât El Hayet» représentera la wilaya de Mila au festival de Boumerdès

Le court métrage «Takatouât El Hayet», produit par un groupe de jeunes de la commune de Ferdjioua (à l'Ouest de Mila), participera en mars prochain au festival du court métrage de la wilaya de Boumerdes et aux journées cinématographiques de Ain Defla, a annoncé à l'APS son réalisateur, Amine Laâraaba. Il a fait savoir que cette œuvre, dont l'idée revient au jeune Djaber Massala, et qui a été produite par le studio «Kotama photographie», représentera la wilaya de Mila au festival du court métrage de la wilaya de Boumerdes, prévu du 3 au 7 mars, et aux «journées Ptolémée du cinéma» de Ain Defla, du 9 au 11 du même mois, et ce après que le film ait été sélectionné pour participer à ces manifestation au même titre que d'autres œuvres similaires. Selon le réalisateur, ce court métrage «muet» a pour thème la pauvreté et la richesse, à travers deux personnages, Athmane Kheireddine, qui interprète le rôle du pauvre et Amine Khalili celui du riche. Alors que chacun d'eux mène sa propre vie, le destin fera en sorte que leurs routes finissent par se croiser de manière à ce que la vie du riche et celle du pauvre s'entrelacent un jour, moment à partir duquel le premier découvre une grande générosité chez le second en dépit de sa pauvreté.

ESCRIME: Signature d'un protocole d'accord entre les fédérations algérienne et égyptienne

Les Fédérations algérienne et égyptienne d'escrime ont procédé ce jeudi à la salle Harcha (Alger) à la signature d'un protocole d'accord concernant la coopération et échange d'expériences entre les deux parties dans les domaines sportif et arbitral, en marge des championnats d'Afrique des jeunes catégories (minimes, cadets et juniors (garçons et filles) des trois armes (fleuret, sabre et épée). Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui «s'est dit heureux de cet accord qui constitue une opportunité de consolider davantage les liens de fraternité entre les deux pays».

«Nous allons exploiter le goût de la victoire et la saine rivalité pour affirmer ensemble, nos possibilités et améliorer notre niveau, à l'instar des différentes fédérations en Europe et en Asie» a ajouté le président de la FAE. Selon Bernaoui, «étant donné que les deux pays sont les plus forts aux niveaux arabe et africain, cet accord est nécessaire pour oeuvrer ensemble au service des jeunes, et les mener vers le haut niveau» et d'ajouter: «Nous allons unifier nos efforts et mobiliser tous nos moyens et nos expériences afin de pouvoir décrocher des médailles mondiales et aussi s'illustrer dans les grandes manifestations».

De son côté, le président de la Fédération égyptienne d'escrime, Abdelmoneim EL-Hocini a fait l'éloge de cet accord en déclarant: «Nous sommes fiers de la signature de cet accord important et fructueux, et nous voulons un partenariat gagnant-gagnant à travers lequel nous allons coopérer avec des instances arabes, africaines et internationales, surtout que l'Égypte dispose des champions bien cotés au niveau mondial, alors que l'Algérie compte des meilleurs éléments dans les catégories cadettes et juniors, raison pour laquelle nous voulons tirer profit de toutes ces choses en escrimes». Le responsable égyptien estime qu'il y a «une planification stratégique entre les deux fédérations pour améliorer le niveau de l'escrime dans les deux pays et le niveau arabe en particulier». Les deux parties ont convenu que «cet accord de partenariat se concrétise dans l'intérêt des deux pays». La Fédération algérienne avait, rappelle t-on, signé au mois de juillet dernier, un protocole d'accord similaire avec son homologue italienne, qui permet aux escrimeurs algériens de se rendre en Italie pour effectuer des préparations communes avec leurs homologues Italiens. En outre, l'accord «algéro-italien» a une portée commerciale qui permet aux partenaires économiques des deux pays avec les deux instances sportives de travailler librement dans les deux pays».

APS

JUDO Mohamed Hattab procède au lancement de la pratique du judo dans une école d'El-Harrach (Alger)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Hattab, a procédé, jeudi à Alger, au lancement de la pratique du judo à l'école primaire Abderrahmane-Tata, dans la commune d'El-Harrach, en présence de Mustapha Berraf, président du Comité olympique et sportif algérien (COA).

Ce projet, fruit d'un accord entre le COA, la Fédération algérienne de judo (FAJ) et la Fédération internationale de judo (FIJ) et qui a reçu l'aval des ministères de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Éducation nationale, sera implanté, dans un premier temps, à travers 5 wilayas pilotes: Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Constantine et Oran, avec, dans chacune d'entre elles, 4 écoles primaires auxquelles s'ajoutent 3 écoles dans le Sud du pays, dont le lieu reste à déterminer. "Je suis très heureux du lancement de ce projet important pour cette discipline. Nous sommes confiants qu'un effet positif sera apporté au judo qui, je l'espère, va atteindre d'autres standards et d'autres niveaux. La réussite des disciplines passe aussi par l'accompagnement de l'éducation. Personnellement, j'estime que beaucoup parmi ces jeunes écoliers seront des jeunes talents dans le futur et constitueront un réservoir important pour cette discipline", a déclaré le MJS à la presse à cette occasion.

Il s'agit de la 4^e école qui accueillera la pratique du judo sur le territoire national, après les trois premières lancées à Tizi-Ouzou, le 14 janvier dernier. "Dans un premier temps, l'objectif principal est d'essayer de toucher quelque 2500 écoliers à travers cette initiative pour l'année courante.

Ces écoliers seront encadrés par des entraîneurs très quali-



fiés dont la majorité sont d'anciens athlètes des équipes nationales et d'anciens champions d'Afrique qui ont fait leurs preuves. Je pense que ces enfants ont de la chance d'être encadrés par des gens qui ont de l'expérience dans le domaine. Nous sommes très heureux pour la réussite du lancement de ce projet", s'est félicité Mohamed Hattab. Ce projet est soutenu par la Fédération internationale qui prend aussi en charge les salaires des entraîneurs et les kimonos des jeunes écoliers.

Présent sur les lieux, Mustapha Berraf s'est dit "très heureux" pour le lancement de ce projet, estimant au passage que

le sport scolaire «devrait revenir sur le terrain». "L'Algérie est le premier et l'unique pays africain à avoir lancé ce programme de la Fédération internationale, c'est un honneur pour nous. Pour l'année 2019, nous envisageons de toucher la barre des 2500 écoliers pratiquants et atteindre les 5000 l'an

Il est nécessaire que le sport scolaire fasse son retour sur le terrain, c'est primordial pour le sport national. Notre premier objectif est d'abord de bien éduquer nos enfants et leur apprendre de se défendre en leur expliquant l'importance du fair-play", a précisé le patron du COA, également président de l'Association des comités na-

tionaux olympiques africains (AGNOA).

Même son de cloche chez Soraya Haddad, ancienne médaillée olympique et coordinatrice générale du projet: "À mon avis, ce projet est la seule solution qui nous reste pour préparer une nouvelle génération avec de bonnes bases. Avec cette méthode de travail, on pourra aider à former une élite pour les prochaines années. Le programme établi par la Fédération internationale sera suivi et appliqué par les entraîneurs engagés. J'espère que les autres disciplines suivront le même chemin. Outre l'aspect sportif, ce projet aidera aussi ces enfants dans leur vie de tous les jours".

VOLLEY / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : Le GS Pétroliers rejoint l'ES Tunis en demi-finales

Le GS Pétroliers s'est qualifié pour les demi-finales du Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs) en battant les Omanais d'Essalam 3 sets à 1 (25-21, 25-12, 20-25, 25-19), jeudi soir à Radès (Tunis). Le représentant algérien rejoint ainsi dans le dernier carré son homologue tunisien et club organisateur, l'ES Tunis, qui avait dominé plus tôt les Yéménites de Khaybel 3 à 0 (29-27, 25-17, 25-16).

Dans les autres quarts de finale joués

jeudi, Al Rayyan SC du Qatar, tenant du titre, a écarté Al-Koweït (Koweït) 3 à 1 (25-22, 29-31, 25-12, 25-21) et Al-Chorta

(Qatar) a battu Souihili (Libye) 3 à 0 (25-22, 25-20, 25-18). Les demi-finales auront lieu vendredi à Radès.

Résultats des quarts et programme des demi-finales

Al-Rayyan SC (Qatar) - Al-Koweït (Koweït) 3-1 (25-22, 29-31, 25-12, 25-21)

Al-Chorta (Qatar) - Souihili (Libye) 3-0 (25-22, 25-20, 25-18)

ES Tunis (Tunisie) - Khaybel (Yémen) 3-0 (29-27, 25-17, 25-16)

GS Pétroliers (Algérie) - Essalam (Oman) 3-1 (25-21, 25-12, 20-25, 25-19)

Programme des demi-finales :

Al-Rayyan SC (Qatar, tenant) - Al-Chorta (Qatar)

ES Tunis (Tunisie) - GS Pétroliers (Algérie).

ESCRIME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (JUNIORS- 2E J) : Trois médailles, dont une en or pour l'Algérie

La sélection algérienne d'escrime juniors a décroché trois médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze), à l'issue de la 2^e journée des épreuves du Championnat d'Afrique de la catégorie, disputée jeudi à la salle Harcha-Hacène d'Alger. La médaille d'or algérienne a été l'œuvre de Youssa Zeboudj à l'épée féminine, qui a dominé en finale l'Égyptienne Lima Hocine (15-11).

«C'est une joie indescriptible, d'autant plus qu'elle intervient après ma défaite en finale de la catégorie cadette. C'était une finale difficile, mais je suis par-

venue à battre l'Égyptienne qui m'avait battu l'année dernière, donc j'ai pris ma revanche cette année», a déclaré Zeboudj à l'APS. Les deux autres médailles algériennes ont été remportées par Salim Heroui au fleuret masculin après sa défaite en finale face à l'Égyptien Hamza Mohamed (11-15), alors que Kaouther Mohamed Belkbir s'est contentée de la médaille de bronze au sabre, spécialité remportée par l'Égyptienne Meriem Ahmed contre la Tunisienne Deghfous Merieme (15-12).

À l'issue de la 2^e journée

consacrée aux juniors, l'Algérie a récolté un total de 6 médailles (1 or, 1 argent, 4 bronze). Le président de la Fédération algérienne, Abderaouf Bernaoui s'est félicité des résultats obtenus par les juniors, soulignant que les épreuves par équipes prévues vendredi vont permettre à l'Algérie de glaner d'autres titres africains.

Les Championnats d'Afrique d'escrime jeunes catégories, se poursuivent vendredi avec le début des épreuves consacrées aux minimes (filles et garçons) et les épreuves par équipes juniors. Outre l'Algérie pays or-

ganisateur, l'édition d'Alger enregistre la participation de la Tunisie, du Maroc, de l'Égypte, du Nigeria, du Ghana, du Cameroun, de l'Afrique du Sud, de la RD Congo, de la Libye, du Mali et du Sénégal.

Pour ce rendez-vous continental, l'Algérie a engagé 54 athlètes dont 27 filles, qui seront encadrés par un staff technique composé de six entraîneurs, à savoir Chahira Soudani et Anis Hamami (fleuret), Ahmed Ben Yahia et Zohéir Terkhami (épée), ainsi que le Sénégalais Mamadou Keita et la Sud-Coréenne Shin Me Lee (sabre).

LIGUE DES CHAMPIONS / AL-ISMAÏLY - CS CONSTANTINE : Les «Sanafir» pour reprendre le leadership

Le CS Constantine tentera de se replacer en tête du groupe C de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, en défiant samedi les Egyptiens d'Al-Ismaïly au stade Borg Al-Arab d'Alexandrie à huis clos (17h00), en match comptant pour la mise à jour de la 3e journée.



Tout est à refaire dans ce groupe C après la décision du jury d'appel de la Confédération africaine (CAF) d'annuler la disqualification du club égyptien de la Ligue des champions après des violences commises par ses supporters. Le 18 janvier, au stade d'Al-Ismaïlia, le match opposant l'équipe locale aux Tunisiens du Club Africain avait été interrompu après des jets de projectiles (pierres et bouteilles d'eau) sur le terrain par les supporters égyptiens.

Les Tunisiens menaient au score 2-1. Le CSC (2e, 6 pts), qui n'avait besoin, avant la réintégration d'Al-Ismaïly, que d'un petit point pour valider son billet pour les quarts de finale, doit désormais sortir le grand jeu dès le match de samedi pour reprendre son fauteuil de leader, cédé provisoirement aux Congolais du TP Mazembe (7 pts pour 4 matchs disputés), auteurs d'un nul en déplacement contre le Club Africain (0-0).

Pour ce rendez-vous, l'entraîneur français du CSC, Denis Lavagne, doit composer sans les services de pas moins

de quatre joueurs clés, en l'occurrence Abid, Djabout et Haddad blessés, alors que Chahrouf est suspendu.

«Nous devons absolument décrocher un bon résultat à Alexandrie pour reprendre confiance suite aux derniers faux pas en championnat. Le fait de jouer cette rencontre à huis clos sera un stimulant pour nous dans l'objectif d'écarter Al-Ismaïly de la course à la qualification et surtout sceller notre sort au terme de la double confrontation face aux Egyptiens», a affirmé le milieu de terrain Sid-ali Lamri au sujet de ce rendez-vous qui sera dirigé par l'arbitre gambien Bakary Papa Gas-sama.

De son côté, Al-Ismaïly, qui reste sur une victoire en championnat égyptien samedi dernier à domicile face à Nogoom FC (3-2), aura à cœur d'amorcer son redressement dans cette poule après deux défaites de suite qui l'ont fait reléguer à la dernière place. Le CSC accueillera Al-Ismaïly le samedi 2 mars au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00) pour le compte de la 4e journée.

Le point du groupe C avant Al-Ismaïly - CS Constantine

Point du groupe C de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football avant le match entre Al-Ismaïly et le CS Constantine, samedi à Alexandrie (18h00 locales, 17h00 algériennes), pour le compte de la mise à jour de la 3e journée:

Al-Ismaïly (EGY) - CS Constantine (ALG)

Classement	Pts	J
1. TP Mazembe	7	4
2 CS Constantine	6	2
3. Club Africain	4	4
4. Al-Ismaïly	0	2

Déjà joués :

TP Mazembe (RDC) - Al-Ismaïly (EGY) 2-0
Club Africain (TUN) - CS Constantine (ALG) 0-1
Al-Ismaïly (EGY) - Club Africain (TUN) 0-3 (par pénalité)
CS Constantine (ALG) - TP Mazembe (RDC) 3-0
TP Mazembe (RDC) - Club Africain (TUN) 8-0
Club Africain (TUN) - TP Mazembe (RDC) 0-0

Reste à jouer :

Samedi 2 mars :
Mise à jour de la 4e journée :
CS Constantine (ALG) - Al-Ismaïly (EGY)

5e Journée : (8-10 mars 2019)

CS Constantine (ALG) - Club Africain (TUN)
Al-Ismaïly (EGY) - TP Mazembe (RDC)

6e Journée : (15-17 mars 2019)

Club Africain (TUN) - Al-Ismaïly (EGY)
TP Mazembe (RDC) - CS Constantine (ALG)

NDLR : les deux premiers se qualifient en quarts de finale. La formation d'Al-Ismaïly a été disqualifiée puis réintégrée en appel par la Confédération africaine de football suite aux incidents ayant émaillé sa rencontre face aux Tunisiens du Club Africain.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE - ALLER) : Le Paradou AC en conquérant à Béjaïa

Le Paradou AC, sur une courbe ascendante en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se rendra à Béjaïa pour croiser le fer avec la JSMB samedi au stade de l'Unité maghrébine (16h00), en match comptant pour les quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie. Auteur de cinq victoires de rang, toutes compétitions confondues, le PAC, 3e au classement de Ligue 1 (36 pts) à une longueur de la position de dauphin, partira favori sur papier face à une équipe de la JSMB battue vendredi dernier en déplacement par l'US Biskra (1-0).

La JSMB (7e, 33 pts), qui passera un véritable test révélateur face aux «Académiciens», compte jouer son va-tout jusqu'au bout dans cette épreuve, même si son objectif principal reste l'accession en Ligue 1, elle qui accuse quatre points de retard sur le podium, à huit journées de l'épilogue. Les deux équipes se rencontreront pour la seconde manche le 9 mars prochain au stade Omar-Hamadi d'Alger (17h00).

En ouverture de ces quarts de finale de Coupe, l'USM Annaba a pris une option mardi en dominant à domicile l'ES Sétif (2-0). Le NA Hussein-Dey a réalisé, quant à lui, une belle opération en s'imposant en «déplacement» face à son voisin le CR Belouizdad (1-0) en match disputé au stade du 5-Juillet-1962.

La seconde manche se jouera également dans l'enceinte olympique le 28 mars. Le dernier rendez-vous au programme de l'aller est fixé au 12 mars entre le CS Constantine et le MC Oran. La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a innové cette saison en instaurant de nouveau le système aller-retour en quarts et demi-finales, délaissé depuis la fin des années 1990.

Coupe d'Algérie de football (1/4 de finale) :
Le programme

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, dont la manche aller se poursuivra samedi :

Samedi 23 février 2019 :

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : JSM Béjaïa - Paradou AC (16h00)

Mardi 12 mars 2019 :

Stade Chahid-Hamlaoui (Constantine) : CS Constantine - MC Oran (17h00)

Déjà joués :

CR Belouizdad - NA Hussein-Dey 0-1

USM Annaba - ES Sétif 2-0

-RETOUR-

Mercredi 27 février 2019 :

Stade 8-Mai-1945 (Sétif) : ES Sétif - USM Annaba

Samedi 9 mars 2019 :

Stade Omar-Hamadi (Alger) : Paradou AC - JSM Béjaïa

Jeudi 28 mars 2019 :

Stade 5-Juillet-1962 (Alger) : NA Hussein-Dey - CR Belouizdad

Vendredi 29 mars 2019 :

Stade Ahmed-Zabana (Oran) : MC Oran - CS Constantine.

LIGUE 2 (23E JOURNÉE) : USM El Harrach - RC Kouba reporté à mardi

La rencontre USM El Harrach - RC Kouba comptant pour la 23e journée de Ligue 2 Mobilis, programmée initialement vendredi, a été reportée à mardi (15h00), à indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP) qui ne précise pas les raisons de cette décision. Le match entre les deux équipes dans la catégorie des Réserves est reporté lui à une date ultérieure, selon la même source.

Vendredi, 22 février :

A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - Amel Bous-saâda (15h00)

A Saïda (Stade du 13-Avril 1958) : MC Saïda - US Biskra (15h00)

A Magra (Stade Communal) : NC Magra - USM Blida (15h00)

A El Eulma (Stade Messaoud-Zougar) : MC El Eulma - ASM Oran (17h00)

A Relizane (Stade Tahar-Zoughari) : RC Relizane - WA Tlem-cen (16h00)

Samedi, 23 février :

A Béjaïa (Stade de l'Unité-Maghrébine) : JSM Béjaïa - ASO Chef (15h00)

Mardi, 26 février :

A Alger (Stade du 1er-Novembre / Mohammedia) : USM El Harrach - RC Kouba (15h00)

A Mostaganem (Stade OPOW) : ES Mostaganem - USM Annaba reporté à une date ultérieure

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL / CELTA VIGO: Boudebouz écope d'un match de suspension

Le milieu offensif international algérien Riyad Boudebouz, fraîchement arrivé au Celta Vigo, a écopé d'un match de suspension automatique, suite à son expulsion samedi dernier lors de la défaite concédée à domicile face à Levante (1-4), en Liga espagnole de football, rapportent mercredi les médias locaux. Pour sa première apparition avec la formation galicienne dans le cadre de la 24e journée, le joueur algérien

a reçu un carton rouge direct pour un tacle dangereux en seconde période (49e).

L'ancien Sochalien ratara ainsi le prochain match en déplacement samedi prochain sur le terrain d'Alaves (25e journée), avant d'effectuer éventuellement son retour en déplacement face à Eibar le dimanche 3 mars, à l'occasion de la 26e journée.

En manque de temps de jeu durant la phase aller, Boudebouz

(28 ans) a été prêté durant le mercato d'hiver par le Bétis Séville au Celta Vigo jusqu'à la fin de la saison avec option d'achat.

Ayant rejoint le club andalou durant l'été 2017 en provenance de Montpellier (France) pour un contrat de quatre saisons, Boudebouz (28 ans) n'a pu exprimer pleinement son talent avec le Bétis. Il comptait douze apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues.

CHAMPIONNAT DU MAROC: Le MC Oujda sanctionné de cinq matchs à huis clos

Le MC Oujda a été condamné à cinq matchs à huis clos et une amende de 85.000 dirhams (environ 7800 euros) suite aux actes de vandalismes ayant entaché le «derby de l'Oriental» qui l'a opposé à la Renaissance de Berkane pour le compte du championnat local, a annoncé jeudi la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

En outre, le MCO devra «réglementer» s'acquitter des frais des dommages causés au stade d'Honneur, après évaluation et détermination de la direction du stade, souligne la même source. La RSB a écopé, quant à elle, d'une amende de 10.000 dirhams (environ 900 euros) et devra disputer deux rencontres sans ses supporters.

Une quarantaine de personnes ont été arrêtées pour leur implication présumée dans des actes de vandalisme mercredi soir à Oujda, dans le nord-est du Maroc. Ces incidents se sont déroulés après le coup de sifflet final de la rencontre perdue par la Renaissance sportive de Berkane face au Mouloudia club d'Oujda (0-1), dans le cadre de la 16e journée.

LIGUE 2/ SANCTION : Bilel Naili (USM El Harrach) suspendu pour dopage (LFP)

Le joueur de l'USM El Harrach (Ligue 2 Mobilis), Bilel Naili, a été suspendu pour dopage et sera auditionné lundi prochain, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi.

«Naili a été contrôlé positif après le prélèvement de ses urines effectué le 26 janvier dernier au stade 1er Novembre El Harrach à RC Relizane comptant pour la 19e journée du Championnat de ligue 2», précise la LFP sur son site officiel. «Le laboratoire antidopage de Lausanne suisse accrédité par l'agence mondiale antidopage AMA a confirmé la présence de produits interdits dans ses urines», ajoute la source. C'est le troisième joueur professionnel épinglé cette saison pour dopage, après le gardien de but de l'US Biskra (Ligue 2) Walid Gaha, contrôlé positif en décembre 2018 et suspendu pour six mois dont trois mois avec sursis, et le milieu de terrain du MC Alger (Ligue 1), Hichem Cherif El Ouzani, contrôlé positif et suspendu quatre ans ferme de toutes compétitions ou activités sportives à compter du 30 janvier 2019 plus une amende de 200.000 dinars.

APS

SAIDA:

Lancement prochain de la réalisation d'un centre technique régional de préparation des équipes de football

Un centre technique régional de préparation des équipes de football sera lancé en travaux prochainement à Siada, a-t-on appris mercredi soir du président de la ligue régionale de football de Saïda (LRFS), Yacine Benhamza.

Lors d'une assemblée générale ordinaire pour l'approbation des bilans moral financier de LRFS de l'exercice 2018, Yacine Benhamza a signalé l'achèvement de toutes les procédures administratives pour lancer les travaux de cette infrastructure sportive devant contribuer au développement du football. Une superficie de 17 hectares à Ain Zerga (commune de Ouled Khalid) a été réservée à la réalisation de ce centre, initiée par la Fédération algérienne de football (FAF).

Un délai de 24 mois a été fixé pour sa réalisation. Cette infrastructure sportive sera dotée de terrains de football, de salles omnisports, d'un centre médical, d'une piscine, d'une salle de réunions, d'un bloc administratif et d'une résidence, selon les services de la wilaya. Elle sera renforcée par des cadres sportifs spécialisés en formation des équipes sportives de football. Outre Saïda, trois autres wilayas ont bénéficié de projets de réalisation de centres techniques de préparation et des formation des équipes sportives de football, à savoir Tlemcen, Batna et El Tarf. Le wali de Saïda, Seif El Islam Louh a souligné, lors de l'assemblée générale ordinaire de la ligue régionale de football, que le secteur des sports a été doté



cette année de 40 stades de proximité et de 11 stades municipaux de football en gazon artificiel. La trésorerie de la wilaya a consacré un montant de 100 millions DA pour couvrir

les droits d'affiliation de 20 équipes de football de Saïda évoluant en division régionale à cette ligue régionale. Cette assemblée générale ordinaire a adopté les deux rapports fi-

nancier et moral de la LRFS de l'exercice 2018. Cette ligue compte 48 équipes représentant les wilayas de Saïda, Tissemisilt, Mascara et Tiaret évoluant en divisions régionales 1 et 2.

CAN 2018 DAMES:

La CAF rejette le recours de la FAF et confirme les sanctions contre Bahloul et Fertoul

La commission d'appel de la Confédération africaine de football (CAF) a rejeté le recours de la Fédération algérienne de football contre les sanctions infligées au membre du bureau fédéral de la FAF Ammar Bahloul et à l'ex-sélectionneuse de l'équipe nationale dames, lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2018 disputée au Ghana en novembre dernier, a indiqué mercredi l'instance africaine de football sur son compte twitter.

La commission de discipline de la Confé-

dération africaine de football avait infligé quatre matchs de suspension pour «mauvaise conduite» au chef de la délégation algérienne Ammar Bahloul et à l'ex-entraîneur en chef Radia Fertoul, lors du match perdu face au Mali (2-3) pour le compte de la 3e journée de la CAN2018.

L'instance africaine avait également infligé une amende de 10.000 Dollar pour «mauvaise conduite» des officiels et joueurs algériens lors de la même rencontre. De son côté, la joueuse Myriam Yasmine Ben-

lazar a écopé de deux matchs de suspension. La sélection algérienne dames avait été éliminée dès le premier tour de la CAN2018 après avoir essuyé trois défaites en autant de rencontres face respectivement au Ghana (2-0), au Cameroun (3-0) et au Mali (3-2). A l'issue de ce tournoi, la Fédération algérienne de football avait décidé de limoger l'entraîneur en chef Radia Fertoul qui avait succédé à Zeddine Chih, lequel avait démissionné quelques mois avant le début de la CAN2018.

LIGUE EUROPA (8EMES DE FINALE): Arsenal et Chelsea épargnés

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue Europa, effectué vendredi à Nyon (Suisse), a réservé des affiches plutôt déséquilibrées, avec notamment Arsenal-Rennes et Chelsea-Dynamo Kiev.

Les Gunners d'Unai Emery accueilleront le club français, tombé du Betis Séville en seizièmes, le 7 mars avant de se déplacer en Bretagne une semaine plus tard. Ce sera l'occasion de retrouvailles intéressantes.

Celles du mythique gardien Petr Cech avec Rennes, où le Tchèque a évolué deux saisons (2002-2004), font presque figure de jubilé pour le portier âgé de 36 ans, qui raccrochera les crampons à la fin de saison. Celles

d'Emery, ex-entraîneur du Paris SG, avec Hatem Ben Arfa, ancien milieu de terrain écarté de l'équipe première parisienne sous les ordres de l'Espagnol, s'annoncent elles un peu moins nostalgiques.

L'autre club de Londres, Chelsea, a lui aussi échappé à un choc. La seule bonne nouvelle de la journée pour les hommes de Maurizio Sarri. Son club, 6e de Premier League, vient en effet d'être sanctionné par la Fifa d'une interdiction de recrutement pour les deux prochains mercatos, soit jusqu'à fin janvier 2020,

pour avoir enfreint la réglementation sur les transferts internationaux des mineurs. Les Blues ont annoncé qu'ils feraient

appel de la décision. L'Inter Milan, autre tête d'affiche en difficultés internes avec le retrait du brassard de capitaine à son attaquant Mauro Icardi, se déplacera à l'aller sur le terrain de l'Eintracht Francfort et son duo d'attaque Sébastien Haller-Luka Jovic, onze buts à eux deux dans la compétition.

Naples défiera lui le Red Bull Salzbourg, demi-finaliste 2018. Andrés Palop, l'ex-gardien du Séville FC et de Valence qui effectuait le tirage, a placé ses anciennes formations face à des adversaires prenables, respectivement Krasnodar, surprenant tombeur de Leverkusen, et le Slavia Prague.

Enfin, le Dinamo Zagreb affrontera le Benfica Lisbonne, et

le Zenit Saint-Petersbourg accueillera Villarreal.

Programme des huitièmes de finale de la Ligue Europa, disputés les 7 et 14 mars:

Arsenal (ENG) - Rennes (FRA)
Chelsea (ENG) - Dynamo Kiev (UKR)
Eintracht Francfort (GER) - Inter Milan (ITA)
Dinamo Zagreb (CRO) - Benfica (POR)
Naples (ITA) - RB Salzbourg (AUT)
Valence CF (ESP) - Krasnodar (RUS)
FC Séville (ESP) - Slavia Prague (CZE)
Zenit St-Petersbourg (RUS) - Villarreal (ESP)

La finale aura lieu à Bakou (Azerbaïdjan) le 29 mai.

LA BELLE STAT DE BENTALEB

Les futurs adversaires de Schalke 04 sont prévenus : il ne faudra pas concéder de penalty. Contre Manchester City (2-3), mercredi en Ligue des Champions, Nabil Bentaleb (24 ans, 29 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas tremblé au moment de transformer ses deux tentatives en première période. Preuve que le milieu de terrain algérien est très bon dans cet exercice. Il a transformé ses 14 coups de pied de réparation depuis son arrivée au sein de la formation allemande, en 2016. Cette saison, le natif de Lille est à 8 sur 8. Fiable.



OUNAS PROGRESSE GRÂCE À ANCELOTTI

Décisif jeudi contre Zurich, Adam Ounas attribue la raison de ses progrès à Carlo Ancelotti.

Parfois, un changement d'entraîneur peut tout changer. Depuis son départ de Bordeaux pour Naples, en 2017, Adam Ounas (22 ans) n'a pas beaucoup joué. Difficulté d'adaptation, concurrence très forte, et manque de confiance de son entraîneur d'alors, Maurizio Sarri. Depuis l'arrivée de Carlo Ancelotti, l'ailier algérien joue un peu plus, et joue mieux surtout. Contre Zurich (2-0), jeudi soir, Ounas a été étincelant avec notamment un but et une passe décisive. La raison de ses progrès a un nom, Carlo Ancelotti : "Aujourd'hui je joue un peu plus. Ancelotti me parle plus que ne le faisait Sarri, il m'encourage, il me dit de donner mon maximum pour marquer. J'essaye de lui donner tout ce que je peux, et de me montrer toujours présent quand il me donne ma chance. J'ai gagné en maturité. Les discours d'Ancelotti sont différents de ceux de Sarri. C'est un entraîneur idéal pour les jeunes, il me dit de jouer simple. En France j'avais un entraîneur qui me parlait beaucoup, pour un joueur comme moi c'est important, et c'est le cas d'Ancelotti."

Solskjaer est dingue de Pogba

Depuis l'arrivée d'Ole Gunnar Solskjaer sur le banc de Manchester United, Paul Pogba (25 ans, 23 matchs et 11 buts en Premier League cette saison) a retrouvé le sourire et son meilleur niveau.

En conflit avec son ancien coach, José Mourinho, le milieu de terrain français a trouvé un entraîneur qui lui fait totalement confiance, et l'admire. "C'est un super joueur que j'ai apprécié dès l'instant où je l'ai vu quand il n'était encore qu'un enfant. C'est un champion du monde, un leader dans le vestiaire et sur le terrain, a déclaré le Norvégien dans des propos relayés par RMC Sport. Il y a différents types de milieu de terrain mais je ne pense pas qu'il y en ait, ne serait-ce qu'un seul, qui rentre dans le même moule. Il peut marquer des buts, il a une excellente technique, sa tête plongeante à Chelsea (2-0) était magnifique. Mais il peut également distribuer des passes quand il décide de rester au milieu."

Avec 14 buts toutes compétitions confondues cette saison, Pogba est dans le Top 30 des meilleurs buteurs en Europe parmi les cinq principaux championnats (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne et France). C'est seulement une réalisation de moins que des joueurs au profil plus offensif comme Eden Hazard (Chelsea), Raheem Sterling (Manchester City) et Mauro Icardi (Inter Milan).

Rashford sur le point de prolonger ?

Marcus Rashford (21 ans), fraîchement élu joueur du mois de janvier en Premier League, devrait prochainement prolonger à Manchester United. En fin de contrat en 2020, l'attaquant manucien pourrait étendre son bail jusqu'en 2025 et ainsi doubler son salaire, comme l'annonce le Mirror. Une récompense logique pour l'international anglais, qui effectue une saison pleine chez les Red Devils avec 9 buts en 22 matches de championnat.



LA FIFA INTERDIT CHELSEA DE RECRUTEMENT !

Coupable d'avoir engagé des joueurs étrangers mineurs, Chelsea a été interdit de recrutement pour les deux prochaines fenêtres de transfert par la Fifa, vendredi. Le club a trois jours pour faire appel. L'instance internationale a longuement enquêté sur les pratiques du club londonien ces dernières années et plus de 100 cas ont été étudiés. 29 infractions ont été comptabilisées et les Blues ont écopé d'une amende de 500 000 euros environ. La FA reçoit, elle, une sanction financière similaire.

Van Dijk veut devenir une « légende de Liverpool »

C'est le défenseur le plus cher de l'histoire. Arrivé pour 84 millions d'euros à Liverpool en provenance de Southampton, le défenseur hollandais a convaincu les plus sceptiques quant à son niveau et sa valeur.

Avant le choc contre Manchester United ce weekend, le défenseur a été interrogé par le BCC. Sur la façon dont il voudra qu'on se souvienne de lui ? « Comme une légende de Liverpool ». Je veux réaliser des choses folles ici. Nous avons une équipe fantastique. »

Il a expliqué le caractère spécial du club : « Quand tu joues pour cette équipe, tu es toujours le bienvenu car tu fais partie d'une famille. C'est un des raisons pour lesquelles je voulais vraiment venir. »

Un titre européen ou national en fin de saison permettrait à coup sûr de faire du défenseur un très grand nom des Reds, après un superbe parcours en Ligue des Champions l'année dernière.



Le Président Bouteflika demain à Genève pour un «court séjour» médical

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, se rendra dimanche prochain à Genève (Suisse) pour y effectuer ses «contrôles médicaux périodiques», a annoncé jeudi un communiqué de la présidence de la République. Ce déplacement sera de courte durée, précise le communiqué de la Présidence dont voici le texte intégral : «Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République» se rendra à Genève le dimanche 24 de ce mois pour un court séjour afin d'y effectuer des contrôles médicaux périodiques».

ALGÉRIE-PALESTINE M. Amine Ramzi Makboul nouvel ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Amine Ramzi Makboul, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat de Palestine auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APN: Séance plénière demain consacrée au vote de plusieurs projets de loi

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, dimanche matin, ses travaux en séance plénière consacrée au vote de plusieurs projets de loi, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'APN. Il s'agit du projet de loi modifiant et complétant la loi 06-01 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption et du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique ainsi que le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 98-06 de 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile», a précisé la même source.

PRÉSIDENTE

Le président du Conseil constitutionnel Tayeb Belaiz prête serment devant le Président Bouteflika

Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, a prêté serment, jeudi à Alger, devant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en application de l'article 183 de la Constitution.

La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du ministre de la Justice Garde des Sceaux, Tayeb Louh, et du président de la Cour suprême, Slimane Boudi. A cette occasion, M. Belaiz a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance dont il l'a investi en le nommant à ce poste. «Je suis très honoré par la confiance que vous avez placée en moi à plusieurs reprises, en me nommant à des postes de responsabilité. Aujourd'hui, alors que vous renouvelez cette confiance en me désignant à la tête du Conseil constitution-



nel, je ne puis que vous adresser mes vifs remerciements et vous exprimer toute ma gratitude, tout en vous promettant de demeurer probe et fidèle à vous et à ma partie», a-t-il poursuivi. Le président Bouteflika a désigné le 10 février dernier M. Belaiz, à la tête du Conseil constitutionnel, en remplacement du défunt Mourad Medelci. M. Belaiz avait occupé déjà ce poste avant d'être

nommé, entre 2013 à 2015, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le Conseil constitutionnel, dont le président est désigné pour un mandat unique de 8 ans, est composé de 12 membres, dont 4 sont désignés par le président de la République, 2 élus par l'Assemblée populaire nationale (APN), 2 élus par le Conseil de la nation, 2 élus par la Cour suprême et 2 élus par le Conseil d'Etat.

HADJ

La hausse du coût du hadj 2019 ne dépassera pas les 50.000 dinars

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé jeudi à Alger, que la hausse prévue du coût du hadj pour cette saison ne dépassera pas les 50.000 dinars.

S'exprimant en marge des travaux de la Conférence nationale de sensibilisation au Hadj, M. Aissa a indiqué que «le coût du hadj sera officiellement annoncé en début de semaine, et avoisinera le quorum de la Zakât», précisant que «la hausse prévue ne dépassera pas les 50.000 dinars». Par ailleurs, le ministre a souligné que les coûts du hadj et du billet d'avion seront payés en une seule tranche au niveau de la Banque d'Algérie, ajoutant que les services d'Air Algérie «recouvreront leurs droits directement auprès de la Banque».

Pour sa part, le directeur de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azzouza, a rappelé qu'une délégation ministérielle s'est rendue récemment en Arabie Saoudite pour examiner certaines questions relatives au ré-

centes augmentations des tarifs de transport à La Mecque et à Médine», ajoutant qu'elle avait apporté «des réponses favorables», rappelant «la réunion interministérielle tenue récemment pour l'examen de certains aspects relatifs au coût du hadj». Cette conférence de sensibilisation, première du genre, tend à mettre en place un plan unifié à même de valoriser les différents efforts et initiatives dans le but de promouvoir l'organisation du hadj conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ces programmes seront réalisés par les chefs de service et les chargés de communication au niveau des Direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, mais aussi via la caravane nationale du hadj et le Salon national du hadj, outre les différentes émissions et programmes radio-phoniques et télévisés ainsi que l'action des mosquées consistant en la sensibilisation des hadjis.

ALGÉRIE-MONDE ARABE L'ASBU honore le Président Bouteflika

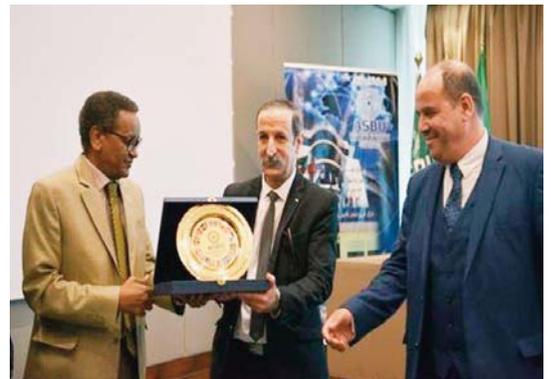
L'Union des radios et télévisions arabes (ASBU) a décerné, jeudi à Alger, le Bouclier de l'ASBU au président de la République, Abdelaziz Bouteflika en reconnaissance de «son soutien honorable au Monde Arabe et son souci de renforcer les relations arabes, outre son parrainage des organisations spécialisées, notamment dans le secteur audiovisuel».

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a reçu, au nom du président de la République, cette distinction de la part du Directeur général de l'ASBU Abderrehim Suleiman, en marge de la réunion périodique annuelle commune entre les coordonnateurs radio et télévision, les ingénieurs en télécommunication et les techniciens des stations terrestres des télévisions et radios arabes. A cette occasion, M. Abderrehim Suleiman a salué les efforts du président de la République et son «soutien généreux et honorable et le parrainage

de l'ASBU et du Centre d'échange d'informations et de programmes, ainsi que les acquis importants réalisés par l'Algérie sous sa sage conduite et ses efforts dans le renforcement de la solidarité entre pays arabes». Il s'est félicité, dans ce sens, de l'initiative de l'Algérie qui s'est chargée de «la réalisation du siège devant abriter le Centre arabe et africain d'échange d'informations et de programmes et la mobilisation des fonds nécessaires pour ce faire».

Le DG de l'ASBU a qualifié, à ce titre, le bilan d'action de l'ASBU en matière d'échange d'informations de «positif et honorable», soulignant qu'il est procédé actuellement à l'échange de 43.000 matière d'informations chaque année et 10 heures d'échanges radiophoniques journaliers, outre la réception annuelle de plus de 30.000 informations en provenance d'Europe, d'Asie et d'autres pays méditerranéens.

Estimant que le Centre Arabe



et Africain d'échange d'informations et de programmes permettra l'échange d'expériences et d'expertises entre les pays arabes et africains, le DG de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), Grégoire N'Djaka a rendu hommage au président de la Répu-

blique Abdelaziz Bouteflika pour son parrainage de ce projet qui contribuera à «la diffusion d'informations sur l'Afrique et l'élimination des stéréotypes qui présentent ce continent comme étant une région de guerre, de famine et de misère».

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE Une délégation parlementaire présente à Belgrade l'approche algérienne en matière de déradicalisation

Une délégation des deux chambres du Parlement a présenté, jeudi lors des travaux de la 13^{ème} session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), l'approche de l'Algérie en matière de déradicalisation, indique un communiqué de l'APN. La délégation algérienne a mis en exergue «le rôle de l'Algérie dans la lutte contre l'extrémisme, sous toutes ses formes ainsi que ses efforts pour la préservation

des facteurs de stabilité dans la région ainsi que l'approche de l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau à travers plusieurs axes sécuritaires, politiques et économiques», mettant en avant «le rôle positif» de cette approche dans l'instauration de la sécurité et de la stabilité nationales», précise la même source. Outre l'élection du député Abdelmadjid Denouni en qualité de vice-président de l'APM, les travaux

de la première journée ont été marqués par le débat de nombreuses questions relatives à la situation sécuritaire dans la région, en sus de la question de la migration clandestine et les questions économiques et climatiques. Les travaux de cette session ordinaire ont vu la participation de 24 pays dont l'Algérie et de nombreux représentants d'organisations et instances internationales